



Le Professeur RECLUS

Cahier N° 115 (Année 2019 - n° 2)



**Publication de la Société d'Histoire
Les Amis de Sainte-Foy et sa région**

2019

Cahier N° 115 (Année 2019 - n° 2)

Sommaire

- 5 **Éditorial**
Alain MOREL
- 7 **Un vestige dans les fortifications**
Pierre LAMOTHE
- 11 **Paul Reclus (Orthez 1847- Paris 1914)**
Un chirurgien éclairé
Jeanne VIGOUROUX
- 29 **Les ossements du château Montcigoux en Dordogne**
Alain MOREL
- 35 **Les Ordres nationaux**
André DULOU – Jean-Marie HABOUZIT
- 41 **L'évacuation des Alsaciens et des Lorrains,
80 ans plus tard, qui s'en souvient, qui en parle ?**
Anne-Catherine WEBER – René BARJOU
- 45 **Le conseil municipal de Sainte-Foy-la-Grande dans la tourmente (1940-1945)**
Jacques PUYAUBERT
- 59 **Conférence 13 avril 2019 à Sainte-Foy-la-Grande**
Harkis un passé qui ne passe pas
Katia KHEMACHE
- 65 **Vie de la Société (2019)**
Alain MOREL
- 68 **Informations légales**

Photo de couverture

Caricature du professeur Paul Reclus,
par Alphonse Hector Colomb (1849-1909), dit B. Moloch, *Chanteclair*, 1906.

Éditorial

Alain MOREL

Dans cette deuxième publication de l'année 2019, Pierre Lamothe nous présente un boulet de canon, vestige retrouvé en 2011, au cours des travaux de restauration des murailles de la bastide de Sainte-Foy-la-Grande.

Jeanne Vigouroux nous délivre un portrait de Paul Reclus (1847-1914), le plus jeune des enfants de cette grande et illustre famille des Reclus. Élève de Paul Broca, il est reçu à l'agrégation de chirurgie. Son parcours exemplaire est dans la droite ligne de ceux de ses quatre frères aînés : Elie, Elisée, Onésime et Armand.

Un témoignage, sur une histoire sordide, qui passionne un petit village de Dordogne depuis plus d'un siècle. La sombre tragédie du château de Montcigoux, ancienne propriété de la famille de Charles Henry de la Moynerie. La découverte en 1913 d'un squelette : est-ce vraiment celui de François Ernest Pagnon de Fontaubert, parti faire fortune en Californie ?

André Dulou, président section Gironde de la Société des Membres de la Légion d'Honneur et Jean-Marie Habouzit, président Comité Pays foyen de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, nous parlent des Ordres nationaux et des médailles commémoratives.

En 1998, les villes de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt (Dordogne) et Plobsheim (Alsace) signaient une charte de jumelage. A l'occasion du 80^e anniversaire de l'évacuation des Alsaciens en 1939, Mme Anne-Catherine Weber, maire de Plobsheim prononça le 14 septembre 2019 un très beau discours rappelant cette triste période.

Jacques Puyaubert, Docteur en Histoire et professeur retraité de l'Education nationale, suit les péripéties de la municipalité de Sainte-Foy-la-Grande à travers les décisions de son conseil municipal et ses épurations pendant la période trouble des années 1940 à 1945.

Katia Khemache, ancienne élève du lycée Élisée Reclus, est professeure d'histoire-géographie à Libourne. De sa thèse sur la population harki du Lot-et-Garonne de 1962 à aujourd'hui, elle a tiré un livre, *Harkis, un passé qui ne passe pas*, qui s'inscrit dans le prolongement des ses travaux universitaires. Elle a présenté cet ouvrage, le 13 avril 2019 à Sainte-Foy-la-Grande, au cours d'une conférence organisée par les Amis de Sainte-Foy.

* * *



(Collection Musée du Pays foyen)

Un vestige dans les fortifications

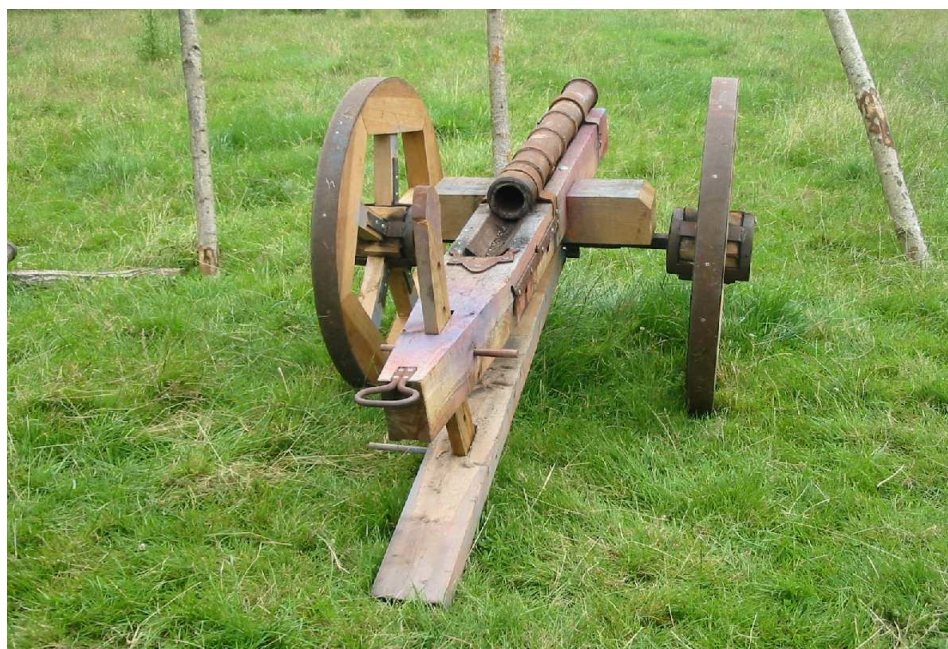
Pierre LAMOTHE

Les chantiers d'insertion de l'Entre-Deux-Mers, épaulés par le Conseil général et les différentes communes sur lesquelles ils interviennent, ont restauré dans les quatre premiers mois de l'année 2011, les murailles de Sainte-Foy-la-Grande, côté ouest, entre la rivière et la rue Jean Louis Faure, en bordure de la Place Coreilhes.



Un boulet a été retrouvé, encastré dans le mur. C'est un boulet, en fer ou fonte, d'un diamètre de 75 millimètres et d'un poids de 720 grammes. Quelques recherches rapides permettent de le dater. C'est un petit boulet de petit canon appelé fauconneau, facilement maniable par deux personnes.

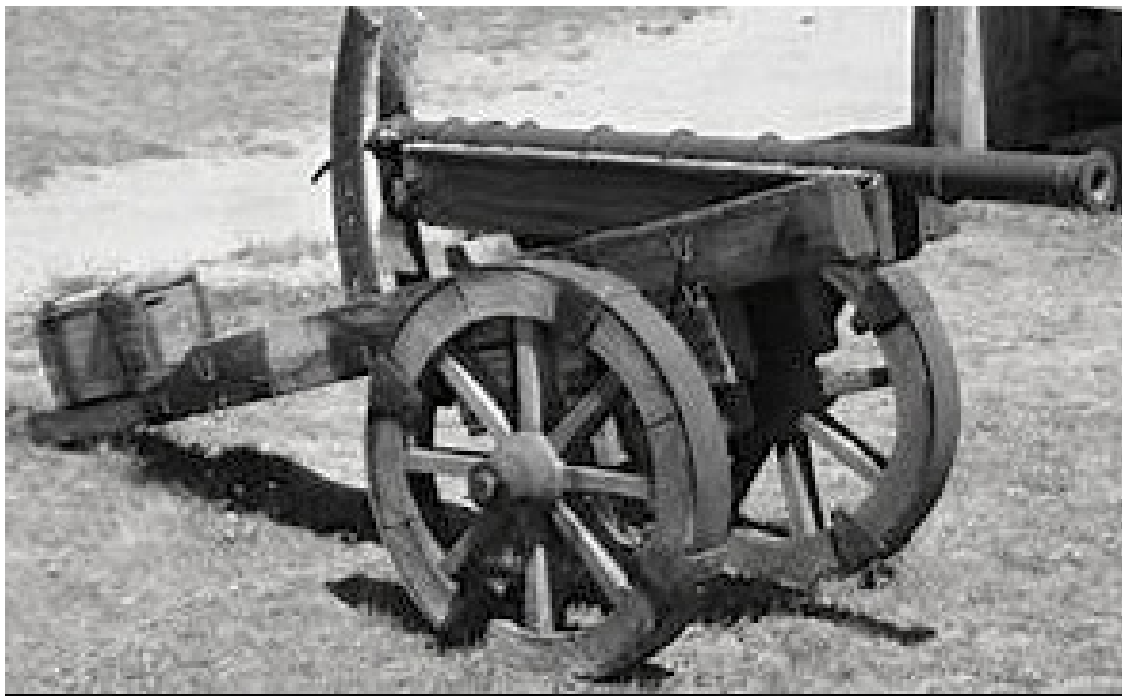
Le fauconneau ou bombarde allongée est une pièce d'artillerie d'environ deux mètres de long, tirant des boulets de 500 grammes à 3000 grammes, suivant le diamètre du fût. Il est une version plus petite de la couleuvrine. Apparu en France au XV^e siècle, il disparaît vers 1650 au profit de canons plus gros et plus puissants.



Fauconneau
reproduction visible au château de Beynac (Dordogne)
(Collection Musée du Pays foyen)



Fauconneau
reproduction visible au château de Castelnaud (Dordogne)
(Collection Musée du Pays foyen)



Fauconneau
(Collection Musée du Pays foyen)

Dans mon étude sur les fortifications de Sainte-Foy, parue en 2002, j'avais déjà souligné le fait que les archives évoquaient souvent des restaurations et reconstructions des fortifications dues au mauvais entretien, pillage des matériaux, mais ne mentionnaient jamais de destructions partielles dues à une attaque. Les batailles ont eu lieu sous les murs de Sainte-Foy, et se sont concentrées sur les portes, plus fragiles, ou bien les pièces d'artillerie étaient peu nombreuses et trop faibles. Un petit boulet pouvait tuer plusieurs hommes alignés, casser le bois d'une porte, mais ne pouvait démolir un mur de 90 centimètres d'épaisseur. Sauf à canonner pendant des heures un même endroit d'une muraille, mais la poudre et les boulets coûtaient fort cher.

Bibliographie

Cordier C., *Sainte-Foy-la-Grande aux temps des guerres de religion 1541-1622*, École Nationale des Chartes thèse soutenue en 1950.

Corriger J., *Sainte-Foy-la-Grande son Hitoire*, Groupe Girondin des Études locales, Bordeaux, 1988.

Lamothe P., *Les fortifications de Sainte-Foy*, Musée du pays foyen, 2002.

* * *



Paul Reclus par Nadar
(Collection Amis de Sainte-Foy et de sa région)

Paul Reclus (Orthez 1847- Paris 1914)

Un chirurgien éclairé

Jeanne VIGOUROUX

Dans la dynastie des Reclus, Paul, le plus jeune frère, est éclaboussé par la célébrité de ses aînés. Et pourtant, Jean-Jacques-Paul Reclus qui a suivi des études de médecine est devenu un chirurgien célèbre dans les plus grands hôpitaux parisiens. Il a été gratifié des plus honorables distinctions. Il a côtoyé les personnalités les plus en vue comme les plus humbles. Jean-Jacques-Paul Reclus a marché sur les traces de ses grands frères et de ses grandes sœurs sans jamais déroger à l'idéal de fraternité qui les a inspirés.

I. Paul Reclus, un parcours d'excellence

1- Une enfance protestante

Né à Orthez (1847), Paul est le dernier enfant de la grande famille de Zéline et Jacques Reclus. A l'instar des autres enfants Reclus, Paul quitte le giron familial pour commencer ses études au célèbre collège protestant de Sainte-Foy-la-Grande. Il les poursuit à Nîmes, chez sa sœur Marie, l'épouse du pasteur Grotz. Il est brillamment reçu au baccalauréat en 1866. Quelles études entreprendre ? Le droit ou la médecine ? Il demande conseil. C'est son aîné Elie qui détermine son orientation :

« Le droit c'est la science des conventions légales ; c'est ce qu'ont concerté les procureurs généraux [...] Et tu passerais ta vie [...] dans un métier où le grimoire vit plus que la conscience ! [...] reviens à la médecine. La médecine est une science morale autant que physique [...] Tu es fait pour vivre du cœur et de la pensée : obéis à la loi intérieure qui est celle de la liberté¹ ».

Paul effectue sa première année de médecine à Montpellier dont la faculté est très réputée. Mais dès l'automne 1867, il rejoint ses frères aînés à Paris où il poursuit de brillantes études. Paul Broca (originaire de Sainte-Foy) au sommet de sa gloire le prend sous son aile, comme Samuel Pozzi (1846-1918), fils d'un des pasteurs les plus marquants de la « petite Genève » : « [...] par les éloges de Broca, il est permis d'espérer qu'il aura conquis cet externat tant désiré et pour lequel il a tant travaillé² ».

1 Lejars F., « Eloge de Paul Reclus », *Bulletin et mémoires de la Société de chirurgie de Paris*, 1919, cité par le *Cahier des Amis de Sainte-Foy*, n° 2, 1992.

2 Lettre de Marie à Armand, 14 décembre 1868.

2- Exempté du service militaire

Grâce aux démarches de Zéline, Paul échappe au service militaire.

« [...] j'ai eu à faire des démarches mal combinées pour la garde mobile ; nos papiers n'arrivaient jamais à Paris, et le conseil de révision allait avoir lieu, et il y avait à craindre que Paul soit obligé de venir. Enfin tout s'est arrangé au mieux. Il a été réformé, va sans dire. Parmi les militaires [...] un vieux sergent [...] qui voyait le nom Reclus [...] lui a demandé les larmes aux yeux s'il n'était pas le fils d'un ancien professeur du Collège de Ste-Foy. Il lui a dit qu'il nous connaissait beaucoup, et que lorsqu'il était à Ste Foy, pensionnaire, il nous visitait souvent [...] nous avons reconnu [...] Léon Audebue, fils d'un pasteur ami de ton père³ ».

A Paris, Paul vit chez ses deux frères aînés, Elie et Elisée, 91, rue des Feuillantines. Paul, très sérieux et passionné, se consacre avec ferveur à ses études. Zéline, la mère bienveillante, annonce avec fierté les réussites de son plus jeune fils : « il paraît qu'il réussit dans ses études et son ambition augmente en proportion de ses succès⁴ ».

3- Un palmarès impressionnant.

Les succès s'enchaînent. Paul réussit toujours parmi les premiers et en devançant les délais à respecter habituellement.

En 1869, il est reçu 7^e sur 319 au concours de l'externat ; en réalité, il est 4^e ex aequo, mais les noms sont classés par ordre alphabétique⁵. Il est admissible à l'internat dès octobre 1869⁶. Interne provisoire, il s'installe à l'hôpital Bicêtre⁷. Après plus d'une année d'engagement d'abord dans l'armée républicaine, puis dans les événements de la Commune, il est reçu au concours de l'internat et entre à l'hôpital Saint-Antoine, en décembre 1871⁸ : « mon concours est fini ; je suis reçu et dans un très bon rang : 3^e ou 4^e probablement car je ne suis pas en faveur auprès de mes juges ». En réalité, le président voulait le mettre de côté à cause de la journée du 4 avril 1871 (Elisée et Paul, les armes à la main, sont arrêtés à la redoute de Chatillon par l'armée versaillaise). Onésime précise que « Paul aurait dû être premier mais ces MM ont poussé un interne de M. Levègue »⁹.

3 Lettre de Zéline, 28 juin-juillet 1868, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

4 Lettre de Louise à Armand, in Cadier G., *Armand Reclus – lettres de ses soeurs(1868-1874)*.

5 Lettre de Zéline, 16 janvier 1869, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

6 Lettre de Zéline, février 1870, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

7 Lettre de Zéline, 20 janvier 1870, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

8 Lettre reçue par Zéline en décembre 1871.

9 Lettre de Zéline, 3 février 1872, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

Dès le mois de février 1872, Paul veut subir des examens de doctorat « pour que ce soit fait¹⁰ ». A l'hôpital Saint-Antoine, il choisit la chirurgie. Il a pour maîtres les professeurs Ferréol, Labbé et Broca. Le 24 décembre 1873, il obtient la médaille d'argent de la 2^e division du prix de l'Internat. En août 1874, Paul remporte une des deux places d'aide d'anatomie mise au concours par la Faculté de médecine de Paris. En 1875, il se présente à nouveau et obtient la médaille d'or. Ceci lui permet d'effectuer une cinquième année d'internat, auprès du professeur Verneuil qui le considère « comme son meilleur disciple ».

En conséquence dès l'été 1876, Paul est docteur en médecine de la Faculté de Paris ; sa thèse porte sur la tuberculose du testicule et l'orchite tuberculeuse.

En juin 1879, sans attendre les quatre ou cinq ans de rigueur, le Dr Paul Reclus se présente à l'agrégation de chirurgie. Il est reçu premier de sa promotion avec sa thèse: « Des ophtalmies sympathiques » (Paul Broca fait partie du jury, peu de temps avant son décès).

Paul Reclus rend hommage à ses maîtres au moment de leur décès : Paul Broca en 1880¹¹, Aristide Verneuil en 1897¹², éloge prononcé à la Société de chirurgie.

II. Paul Reclus, un être sensible et généreux

Benjamin de santé délicate, fragile, Paul est choyé par sa mère, ses frères, ses sœurs:

« [...] il a souvent mal à la tête et la fièvre quand il travaille trop » écrit Louise¹³. Zéline, mère attentive, mentionne les maladies qui l'affectent de 1867 à 1874 : érysipèle, furoncle, maux de tête, etc. De nature sensible, Paul en joue peut-être pour se faire dorloter : « toujours caressant il ne manque pas de me faire la guerre à ton sujet. Il prétend qu'il n'est pas placé 1^{er} dans mon cœur¹⁴ ».

Paul se fait aussi « cajoler » par les autres enfants restés dans le giron familial :

« Si je t'écris trois lignes aujourd'hui, c'est le vœu de mes sœurs toutes trois rangées autour de la table et s'enthousiasmant en pensant à toi. Pauvre cher frère ! Quand on est 6 à s'aimer, à se cajoler, à se caresser tant que dure la journée, on se prend à plaindre ceux qui sont loin pour le faire !¹⁵ ».

10 *Ibid.*

11 Dr Reclus P., *Notice sur Paul Broca*, Germer Baillière et cie, 1880.

12 Dr Reclus P., *Éloge de Aristide Verneuil*, Masson, 1897.

13 Lettre de Louise à Armand, 17 mars 1869.

14 Lettre de Zéline, 9 août 1869 in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

15 Lettre de Paul à Armand citée par Zéline, sd, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*, p. 40.

Les liens de la fratrie sont étroits en dépit des « placements » de chacun des enfants dans divers foyers de la famille élargie. Ainsi Paul bénéficie-t-il de l'expérience, du charisme et de la bienveillance de ses grands frères. Elie le conseille pour ses études, Elisée le met en garde sur la réussite sociale. Paul quitte Paris pour Thourout juste à temps pour assister aux derniers moments d'Elisée, dans la nuit du 4 au 5 juillet 1905.

Paul séduit ceux qui l'approchent par « sa bonté et son ironie, ironie fine et sans âpreté ». « Ses grands yeux doux et un peu inquiets qui regardaient droit mettaient tout de suite en confiance¹⁶ ». Comme ses frères Elie et Elisée, il est simple, bienveillant à l'égard de ses étudiants, de ses patients, des plus humbles. Rares sont ceux qui le critiquent ou qui le jalourent : « il était bien de cette tribu singulière qui se caractérisait par la passion de la science et de la liberté, et par un besoin inné de prosélytisme moral et social¹⁷ ». Paul a la « parole si claire si pure¹⁸ », « parlait avec l'aisance d'un Méridional, l'exactitude d'un lettré, la précision d'un savant et l'enthousiasme d'un grand cœur¹⁹ ». Un bon nombre de personnes et de personnalités se lient d'amitié avec Paul Reclus. Édouard Brissaud (1852-1909), a été l'ami fidèle, l'alter ego, le confident, le jeune frère (il avait cinq ans de moins que Paul). Édouard vient régulièrement en vacances à Orthez : « Paul et M. Brissaud couchaient sur un matelas dans ta chambre »²⁰. Édouard figure sur la célèbre photographie de famille en septembre 1881. Édouard sera témoin de Paul à son mariage, témoin lors de la naissance de Marie Reclus dite Madeleine, le 23 août 1884. Militant républicain, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, Édouard suit le même parcours militant que Paul.

Édouard, élève de Charcot et Broca, neurologue et psychiatre de renom, suit le même parcours professionnel que Paul. On a surnommé ces amis inséparables « les Dioscures de la médecine ». « La communion de leurs deux âmes dans l'amour de la vérité, de la beauté et de la bonté fait songer à celle de Montaigne et La Boétie, [...] »²¹.

Proximité fusionnelle, proximité urbaine : à Paris, tous deux résident rue Bonaparte, Paul au n°1, Édouard au n°5 !

III. Paul Reclus, le praticien, le chercheur, le professeur

« Il ne touchait à la chair souffrante, même pour la soulager, qu'avec un infini respect : il apportait dans sa mission, son talent et sa douceur, l'âme ardente et pitoyable d'Elisée²² ».

16 Lejars F., *op. cit.*, p. 33.

17 Lejars F., *op. cit.*, p. 26.

18 Lejars F., *op. cit.*, p. 33.

19 De Fleury M., *Le Figaro*, 30 juillet 1914.

20 Lettre de Zéline, Septembre 1872, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

21 Delbet P., in Fauconnier G., *Paul Reclus*, p. 33.

22 Jean-Louis Faure, neveu de Paul, cité in Lejars F., *op. cit.*, p. 31.

Le Dr Reclus qui ouvre son cabinet médical, rue de la Sorbonne, dès 1879, fait l'unanimité : on célèbre sa haute probité professionnelle, sa conscience inaltérable, son amour des humbles²³.

1- Le praticien

Médecin et surtout chirurgien, le Dr Paul Reclus a soigné et opéré des centaines de patients. On cite parmi tant d'autres le philosophe Ernest Bersot directeur de l'École normale supérieure et président de l'Institut de France que le Dr Reclus accompagne de toute sa compassion dans ses derniers moments²⁴. Et même, le Dr Reclus est son propre patient : il pratique une intervention sur lui-même (l'appendicite en 1896). D'ailleurs, grâce à l'anesthésie locale, l'« autochirurgie » n'est pas son apanage. Les cas se multiplient.

Médecin légiste, le Dr Reclus pratique l'autopsie de momies égyptiennes (l'occasion de constater les talents hors pair de ses homologues pharaoniques). Il est appelé à dénouer une énigme politico-judiciaire : lors de son arrestation, Robespierre a-t-il été victime d'un coup de pistolet du gendarme Méda (tentative d'assassinat) ou bien a-t-il tenté de se suicider ?

Le Dr Reclus est chargé par le professeur Aulard d'examiner la dépouille de Robespierre. Après avoir confronté le témoignage du gendarme Méda, le rapport médical des officiers de santé (grenadiers) et l'autopsie du crâne de Robespierre, le verdict est catégorique : les médecins étaient des ignorants, le rapport médical est nul ; l'hypothèse du suicide est peu crédible ; le gendarme Méda en revanche était maladroit.

Autre activité parallèle, le Dr Reclus assiste plusieurs hommes politiques qui s'affrontent dans un duel. Cette coutume paraissait déjà surannée.

Le 25 décembre 1894, il assiste Louis Barthou, alors Ministre des Travaux publics face à Jean Jaurès. À la suite d'une altercation à la Chambre, Jean Jaurès s'estimait outragé par M. Barthou qui l'a traité de « menteur ». Il demande réparation²⁵ à Louis Barthou (1862-1934), ce dernier assisté du Dr Paul Reclus²⁶.

2- Le chercheur

Paul Reclus se fait connaître par ses recherches pour distinguer les affections tuberculeuses des affections syphilitiques des testicules. De même, il identifie la maladie kystique de la mamelle

23 Lejars F., *op.cit.*, p. 33.

24 Fauconnier G., *Paul Reclus*, p.163 sqq.

25 Le ton militant, offensif, du discours qu'il [Jaurès] prononce à la Chambre le 24 décembre, après la condamnation de Dreyfus, lui vaut la censure avec exclusion temporaire, puis, le lendemain, un duel avec Barthou, maître-en-ligne.univ-paris1.

26 Le Dr Paul Reclus a du assister deux autres célébrités engagées dans un duel, le colonel Picquart face au Général Gonse, le 9 juillet 1906 et Clemenceau contre le prince de Camaran-Chimay, le 25 avril 1897.

(maladie de Reclus), tumeurs bénignes, qu'il distingue du cancer du sein. Il a sauvé ainsi de nombreuses patientes de la mastectomie.

Ses principales préoccupations de chirurgien l'amènent à mettre au point des procédés qui améliorent sensiblement les techniques opératoires.

- La conservation des organes et des membres

Il préconise d'éviter l'amputation (souvent source d'infection létale). Il considère qu'il faut laisser en place dans les tissus les balles difficiles à extraire.

Le Dr Reclus met au point une prothèse ambulatoire (appareil de Reclus). Cette prothèse laisse libre le genou mais emprisonne le pied. Le patient peut se déplacer.

- La prévention de la douleur

Plusieurs substances ont été utilisées, depuis le début du XIX^e pour que les patients souffrent beaucoup moins lors des opérations. L'éther (risque d'asphyxie) a été rapidement remplacé par le chloroforme (risque de complications cardiaques).

Les vertus de la cocaïne sont mises en évidence par l'écossais Maclagan à partir de 1857. C'est un puissant alcaloïde extrait des feuilles de coca, utilisées depuis des temps ancestraux par les Andins : cette plante leur permettait de jeûner de longues heures sans éprouver de fatigue. La seringue de Pravaz permit d'inoculer cette substance pour insensibiliser des parties du corps et faciliter ainsi la chirurgie opératoire. Le rôle du Dr Reclus a été de définir les doses nécessaires. Ses recherches sur *L'anesthésie localisée par la cocaïne* lui ont valu le prix Montyon de l'Institut en 1904. Le Dr Reclus a commencé par les opérations de petite chirurgie, puis a calculé les dosages adaptés à des anesthésies de plus longue durée. Ce nouvel analgésique a fortement réduit les décès post-opératoires.

Des substances de synthèse se substituent progressivement à la cocaïne. D'abord la stovaïne mise au point par le Français Ernest Fourneau (1872-1949), spécialiste de la chimie des alcaloïdes chez Poulenc, puis à l'Institut Pasteur. Finalement c'est la novocaïne synthétisée par l'Allemand Einhom en 1904 qui sera le meilleur analgésique et le moins dangereux ; plus de 10 000 opérations sont pratiquées par le Dr Reclus sans accident mortel.

- L'antisepsie et la fin des risques d'infection

Autre grande préoccupation pour le chirurgien : éviter l'infection des plaies ; le patient risque la gangrène, le tétanos. Rares sont les amputés de la cuisse qui survivent à leur opération. Pour échapper à tous ces drames, depuis peu de temps (1874), les chirurgiens pratiquent l'antisepsie : on élimine les germes en se lavant les mains au savon, en badigeonnant les plaies à l'acide phénique ou à l'eau oxygénée.

Le Dr Reclus fait de la teinture d'iode (utilisée pour la première fois par Boinet en 1855, composant de base de la Bétadine actuelle !) le produit miracle. Paul Reclus avait constaté lors de la guerre de 1870 (voir ci-après) que la main et l'avant-bras d'un caporal traversés par une balle, badigeonnés de teinture d'iode, avaient été sauvés ! le Dr Reclus conseille de la diluer à plus faible dose. Les plaies guérissent ainsi sans complication.

- La pommade Reclus

C'est une pommade analgésique, hémostatique et antiseptique, qui traite entre autres les brûlures. Les composants sont des éléments bien connus. La vaseline est l'excipient ; les agents actifs sont un antiseptique classique (acide phénique), des fébrifuges (acide salicylique, antipyrine), un anti-inflammatoire (camphre). La pommade est commercialisée dans des tubes en étain et se vend toujours en pharmacie !

Le Dr Reclus encourage la création de centres de soins dans des régions au climat sain et reconstituant pour les scrofuleux et les rachitiques. Les hôpitaux marins, comme celui de Berck, ne suffisent plus. Deux nouveaux centres sont ouverts : en 1890, établissement de Vernet-les-Bains, en 1898 le sanatorium d'Hendaye (Saint-Jean-de-Luz avait refusé par peur de la contagion et pour rester un centre touristique !)²⁷.

3- Le didacticien

Excellent pédagogue, Paul Reclus « [...] parlait comme un croyant, il professait avec l'accent d'un confesseur de la foi. Il cherchait toujours à [...] convaincre ». Une visite hospitalière avec le Dr Reclus est un monument de maïeutique, témoigne Félix Lejars, son externe à La Pitié²⁸. Chaque cas est examiné par un jeu de questions réponses qui conduit les externes à cerner la pathologie et proposer des thérapies. Le Dr Reclus enseigne la pathologie externe à l'École pratique (1877-1880), à la Faculté de médecine (1884), la clinique chirurgicale dans divers hôpitaux (Hôtel-Dieu, Broussais, Pitié, Laënnec). Toutefois il n'accède à la chaire de médecine opératoire de la Faculté de médecine de l'Université de Paris qu'en 1904, soit vingt-quatre ans après son agrégation ! Brillant, certes, le docteur Reclus, mais a sans doute trop marqué par son engagement social et politique (voir ci-après) aux yeux du corps professoral conservateur. Destiné principalement à la formation des futurs médecins et chirurgiens, le Dr Reclus fonde aussi l'Institut d'infirmières à domicile en 1881.

²⁷ Le Dr Paul Reclus se fait aussi le chantre de l'eau chaude, en chirurgie ophtalmologique et gynécologique, dans le traitement des voies urinaires mais également des entorses.

²⁸ Lejars F., *op.cit.*, p. 32.

4- Le cursus honorum

Dès 1875, Paul Reclus est admis à la Société anatomique de Paris. Il en devient vice-président en 1881, Charcot étant président. Il y fait régulièrement des communications (par exemple en décembre 1876, il traite du cancer du larynx).

En 1896, le Dr Reclus est secrétaire général de la Société de chirurgie.

Lauréat de l'Académie de médecine en 1877, le Dr Reclus devient membre titulaire de la V^e section de cette Académie de médecine en 1895. A partir de 1883, il fait de nombreuses interventions de grande qualité dans un style élégant. En 1883, le Dr Reclus reçoit le prix Godard de l'Académie des sciences dans la catégorie 'médecine et chirurgie' pour deux ouvrages, *L'affection tuberculeuse du testicule*, *L'affection syphilitique du testicule*. Ce prix fondé par le docteur Godard (de Jaffa) récompense le meilleur travail sur les pathologies internes.

En 1889, le Dr Reclus est fait officier d'Académie. Il avait été affecté comme chirurgien en second auprès du Lycée Jeanson de Saily (1886), puis auprès du lycée Louis le Grand (1888). En 1890, le Dr Reclus est promu chevalier de la Légion d'Honneur, officier en 1906, commandeur en 1913.

IV. Paul Reclus, Le citoyen

« Il [Paul Reclus] exerce déjà cette attirance particulière dont il a le secret. Causeur étincelant toujours prêt à la riposte et à la riposte courtoise et fine, il séduisait encore par le passé mystérieux de 1871 et par les théories débridées qu'il exposait avec tant de verve. Quel révolté ! Mais aussi quel révolté de belle tenue et de beau langage !²⁹ ».

Paul Reclus sous ses allures de praticien et de professeur réputé, n'en reste pas moins un digne membre de la dynastie des 'Reclus'. « Le chirurgien Paul Reclus était aussi anarcho qu'il est possible de l'imaginer, mais d'une séduisante intelligence et savoureux comme un pain un peu brûlé »³⁰.

On respectait sa haute probité professionnelle³¹, mais les honneurs n'avaient en rien altéré sa conscience, son amour des humbles³².

1- La fougue de la jeunesse

Dès l'automne 1868, Paul rencontre chez ses frères des personnes très cultivées, des militants anarchistes, des socialistes français (Malon, Léo), russes, polonais, italiens ou espagnols

29 Lejars F., *Ibid.*

30 Daudet L., *Souvenirs des milieux littéraires*, Nouvelle librairie nationale, 1917.

31 Lejars F., *op. cit.*, p. 33.

32 Lejars F., *Ibid.*

chez ses frères. En 1869, il participe aux élections législatives. Il soutient Henri Rochefort et prend la parole lors des réunions : « lors des élections je me suis laissé dire qu'il est monté à la tribune »³³. A l'été 1869, Paul accompagne son frère Elisée à Londres au Conseil général de l'AIT³⁴.

Lorsque se déclare la guerre avec l'Allemagne, le 11 août 1870, Paul qui poursuit ses études de médecine est engagé volontaire. Il est sous-aide de chirurgie au sein de l'« ambulance de la presse française », organisée par un comité de journaux parisiens³⁵.

« la première ambulance partie hier...La seconde où est ton frère devra se former tout d'abord. Il partira avec M. Sée, le chef de service de Bicêtre qui le renverra à la frontière s'il tombait malade³⁶ ».

Paul écrit de Strasbourg, le 12 août 1870,

« Bien chère maman [...] tu ne me gronderas, j'espère, mais que veux-tu je suis de l'internationale³⁷ », [puis de Mouzon Ardennes] :

« Je suis en excellente santé ; je peux même dire que je ne me suis jamais senti si fort ni si bien portant. J'ai fait hier ma première grosse opération , une amputation de la cuisse, et je crois que j'en aurai bientôt d'autres à faire. Je juge en dernier ressort, aussi je suis parfois très anxieux. [...] Tout ceci n'est hélas ! qu'un infime détail ! Nous allons j'espère nous replier sur Paris [...] nos rangs s'éclaircissent, notre devoir est ailleurs. La Cloche-titre de presse créé en 1869 a publié mes deux dernières lettres [...] c'est le récit de la bataille de Mouzon³⁸ ».

Après la défaite de Sedan, la proclamation de la République, la mobilisation continue. Paul et Onésime s'engagent dans le corps des francs-tireurs béarnais.

« Tes deux frères les francs-tireurs béarnais se sont rendus d'abord à Tours siège du gouvernement puis, de là à Vierzon, Nevers, Moulins-Engilbert, Château-Chinon, Saumur [...]»³⁹.

Paul évoque le coup de feu du 28 novembre avec les Prussiens près de Verrey (Côte d'Or) deux jours successifs. Paul avoue sa frayeur :

33 Lettre de Zéline, 10 octobre 1869, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

34 Brun C., Chronologie d'Elisée Reclus. [...] 2014, <http://hal.archives-ouvertes.fr/>. <hal-01018828>

35 *Le Petit Journal*, 13 août 1870, p. 3.

36 Lettre de Zéline, 4 août 1870, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

37 Lettre de Zéline, 19 août 1870, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

38 Lettre citée par Zéline, 21 septembre 1870, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

39 Lettre de Zéline, 24 novembre 1870, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

« A ce moment je dois le dire, terrible fut mon émotion ; d'autant plus terrible qu'il faisait nuit. Les objets s'agrandissent, s'allongent, changent de formes ; ce ne sont plus des Prussiens, des hommes, des armes que l'on a devant soi, c'est qq [sic] chose de ces figures horribles que, dans l'enfance, nous voyions à l'angle des chemins » Heureusement les Prussiens sont eux-mêmes attaqués « cette diversion nous sauva !⁴⁰ ».

Arrivés à Paris, les trois frères « Elie, Elisée et Paul font partie du parti de la conciliation ». « Ils redoutent la restauration de la monarchie et s'engagent pour défendre la République. Elisée fait prisonnier. Paul court à Versailles pour voir s'il fait partie des prisonniers⁴¹ ».

Les trois frères participent activement à la mise en place de la Commune. Le 25 mars, une affiche signée Elisée, Elie, Paul Reclus lance un appel au peuple de Paris en vue des élections du 26 mars.

Elisée, pris les armes à la main, est arrêté ainsi que son frère Paul (médecin de la Garde nationale) devant la redoute de Chatillon. Ils sont enfermés dans le camp de Satory, près de Versailles.

Elisée est transféré au bagne à Brest alors que Paul, qui a soigné le général versaillais Péchot grièvement blessé, est libéré⁴². Il participe à une tentative avortée de la Commune de réformer les études médicales et reprend ses études.

2- Le notable béarnais

Jeune homme, Paul avait « le cœur très sensible à l'endroit des demoiselles et aussi des veuves et des femmes mariées [...] (en général il n'aime pas les prétendants, encore moins les maris)⁴³ ». En 1879, ses études terminées, Paul songe à se marier. Il épouse en 1880, à Orion, l'aînée des Larrouy, Henriette, dite Riette. La famille Larrouy, famille huguenote originaire d'Orthez, s'est enrichie dans le commerce du jambon de Bayonne. Elle a acquis le château d'Orion qui devient la maison de famille de Paul et les siens.

« Notre hameau d'Orion, perdu sur la crête d'un haut coteau. [...] Nos gaves bruyants et clairs, leurs eaux d'émeraude, et cette lumière indéfinissable, baignant limpide les montagnes bleues de notre horizon d'Espagne⁴⁴ ».

Il s'intéresse aux vertus thérapeutiques des sources locales comme la Fontaine d'Ahusquy⁴⁵, 1110 m

40 Lettre de Zéline 8 décembre 1870, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

41 Lettre de Zéline 19 avril 1871, qui transcrit la lettre de Lois, in Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*.

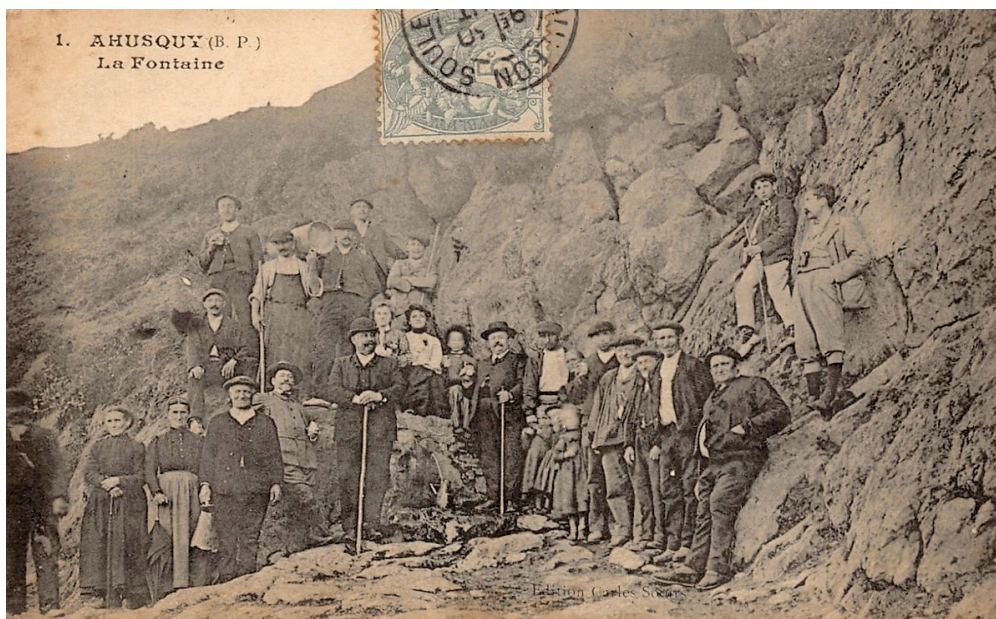
42 *Le Temps*, 14 avril 1871, p. 4.

43 Lettre de Louise à Armand, 17 mars 1869.

44 Dr Reclus P., *Hommage à Verneuil*, 1897.

45 Dr Reclus P., *La fontaine d'Ahusquy*, Delahaye, 1878.

d'altitude, à 8°, faiblement minéralisée. Mise en valeur par le Pays de Soule, la Fontaine peut soigner les affections rénales, l'obésité, la goutte, l'arthritisme, et aussi la leucocytose (excès de globules blancs).



La station de Salies-de-Béarn, la reine des eaux salées, peut traiter l'anémie, le rachitisme, les rhumatismes chroniques, les problèmes circulatoires, les affections gynécologiques.

Paul Reclus en son château d'Orion est un authentique notable, notable éclairé, il est vrai :

« Paul Reclus s'était allié à cette aristocratique famille [la famille Larrouy], malgré son soi-disant mépris des castes. Au demeurant, c'est un mandarin très raffiné qui avait l'éclat et le caractère incisif d'un bistouri, la minceur aussi⁴⁶ ».

Elu conseiller général de 1897 à 1914, Paul Reclus enraciné dans son terroir, se passionne pour l'agriculture de son domaine, encourage ses métayers. Pour retrouver son ami, Édouard Brissaud achète une ferme rustique près d'Orion, Le Cazalot, à Orriule. Il est même élu conseiller général de Sauveterre-de-Béarn en 1902. Paul Reclus devient un proche du député de Pau, Louis Barthou. Le 25 ou 26 avril 1911, il est présent à ses côtés à l'aérodrome de Pau, à la fête aéronautique donnée en l'honneur des groupes parlementaires d'aviation.

3- Une conscience

Frère **franc-maçon** comme ses frères Elie, Elisée et Armand, Paul est membre de la loge

46 Delbet P., obsèques de Paul Reclus, 1914.

Les Elus d'Hiram. Il axe son engagement sur la bienfaisance professionnelle, l'entraide, la solidarité libertaire et maçonnique.

Devant les déchaînements de haine suscités par l'Affaire Dreyfus, de nombreux défenseurs des droits créent la Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du Citoyen le 4 juin 1898, plus communément appelée **Ligue des Droits de l'Homme**. Paul Reclus en est membre.

Paul, est peut-être le seul de ses frères à conserver des liens avec les églises protestantes. Les 23-24 avril 1912, il assiste au Synode régional des **Églises réformées** à Arcachon. Il émaille volontiers de passages de la Bible ses conférences et discours, voire ses ouvrages professionnels « Ce chirurgien qui cite les prophètes ne laisse pas de surprendre parfois, mais c'est un charme de plus⁴⁷ ». Animé d'un grand esprit de tolérance, Paul participe par ailleurs à la création de **l'Association nationale des libres penseurs de France** qui a pour Président d'honneur le célèbre chimiste Marcellin Berthelot, et pour Président F. Buisson (1903).

En 1904, le **Groupe d'études et de propagande rationalistes** a pour objet de coopérer à l'œuvre de laïcisation de l'enseignement et des services publics. Le groupe travaille à constituer une philosophie et une morale, basées exclusivement sur l'expérience et la raison, en dehors de toute révélation. Le Comité de 18 membres comprend Paul Painlevé, Ferdinand Buisson et Paul Reclus. Il demande la création d'une histoire des religions dans les Facultés de lettres.

4- Le Dreyfusard

Léon Daudet, antidreyfusard notoire, ne peut que reconnaître la force morale de Paul Reclus :

« Nous sommes-nous assez disputés quant à la fameuse affaire[...] cherchant à fuir la surveillance de « Fœmina⁴⁸ » qui nous aurait interrompus et grondés ! Mais avec cet homme-là, toute dispute tournait à un peu plus de sympathie pour lui vu sa bonne foi, sa chaleur et ce je ne sais quoi qui émane d'une personne dévouée au genre humain. Cette famille Reclus a décidément de la grandeur⁴⁹ ».

« Lorsqu'il n'enfourchait pas un dada comme l'affaire Dreyfus, par exemple, sa voix d'une inflexion mélodieuse, la propriété des termes, l'élégance de son tour d'esprit séduisaient⁵⁰ ».

A partir de 1896, la certitude de l'innocence du capitane Dreyfus gagne les progressistes, les Jaurès, France, de Pressensé, Buisson et Paul Reclus.

47 Lejars F., *op. cit.*, p. 33.

48 Journaliste au *Figaro*, Augustine Bulteau signe sous le pseudo Fœmina.

49 Daudet L., *op. cit.*

50 Delbet P., *op. cit.*

« Quand une grave atteinte lui parut portée à l'équité par une parodie de justice [...] à cœur ouvert, à cœur perdu il se précipita dans la mêlée⁵¹ ».

Paul Reclus est présent au second procès de Dreyfus à Rennes devant le Conseil de guerre. M^e Labori, avocat du capitaine Dreyfus, est victime d'un attentat de la part d'un inconnu (mercenaire ? fanatique ?). Il est aussitôt pris en charge par les professeurs Reclus et son ami Brissaud, en compagnie de Jean Jaurès et Victor Basch.

Le capitaine Dreyfus, malgré les preuves avancées est de nouveau déclaré coupable avec circonstances atténuantes. Sa peine est encore de 10 ans de réclusion. Le 9 septembre 1899. Paul Reclus figure parmi les signataires d'une adresse de soutien à Dreyfus. Il est aussi un des premiers à signer l'Appel aux femmes de France pour soutenir Lucie Dreyfus qui a demandé en vain de rejoindre son mari et partager sa détention.

Après de nombreux combats d'opinion, Alfred Dreyfus est enfin réhabilité le 21 juillet 1906 Paul Reclus est présent à la cérémonie.

Dans la continuité de son engagement dreyfusard, en Janvier 1903, en compagnie de Jaurès, Sembat, Paul Reclus proteste face à la terrible répression contre « La mano negra » (mouvement anarchiste en Andalousie). Il contribue à la création de *L'Humanité* (10 actions). Lui qui combat pour la vie prononce un discours contre la peine de mort en 1909, lors d'une réunion organisée par les étudiants collectivistes.

Paul Reclus investit toute sa compétence médicale dans la définition des accidents du travail et leur prévention⁵². Expert auprès des tribunaux, il est souvent sollicité pour établir les causes d'accidents, de maladies, consécutifs à des malveillances, des meurtres.

V. Paul Reclus, l'écrivain

« Qu'on commence à lire un article de Paul Reclus, on ira jusqu'au bout, par plaisir, tant la plaidoirie est élégante et animée. Les anecdotes ne manquent pas ».

« Comme ses frères, il aimait toutes les beautés de notre langue française, si riche et si humaine »⁵³.

Paul Reclus collabore assidument à de multiples revues professionnelles :

51 *Ibid.*

52 Dr Reclus P., « *L'Accident* » dans *les accidents du travail*, 1909. Reclus P. préface l'ouvrage du juriste Paul Zeys, *La valeur du corps humain devant les tribunaux et les lois sur les accidents du travail en France*, 1912.

53 Lejars F., *op.cit.*, p. 33.

le Progrès médical, la Presse médicale, la Gazette hebdomadaire, le Journal des Connaissances médicales pratiques et de pharmacologie, la Revue d'Hygiène thérapeutique, la Semaine gynécologique, la Pratique médico-chirurgicale (qu'il crée avec Édouard Brissaud en 1907) .

Paul Reclus est reconnu pour ses talents d'écrivain.

Ses livres, au style limpide, sont des références en matière de pratique médicale et chirurgicale.

Les publications du Dr Paul Reclus

(Liste non exhaustive⁵⁴)

Dr P. Reclus, *Du tubercule du testicule et de l'orchite tuberculeuse*, Delahaye, 1876 (thèse de médecine).

Dr P. Reclus, *De l'Epithélioma térébrant du maxillaire inférieur*, Duval, 1876.

Dr P. Reclus, *Des ophtalmies sympathiques*, 1878, (thèse d'agrégation).

Dr P. Reclus, *Des mesures propres à ménager le sang pendant les opérations chirurgicales*, 1880 (thèse complémentaire de l'agrégation de chirurgie).

Dr P. Reclus, *Cliniques et Critiques chirurgicales*, Masson, 1884.

Dr P. Reclus, *Cliniques chirurgicales de l'Hôtel-Dieu*, Masson, 1888.

Dr P. Reclus, *Cliniques chirurgicales de la Pitié*, Masson, 1894.

Dr P. Reclus, *L'anesthésie localisée par la cocaïne*, Masson, 1903.

Dr P. Reclus, *Cliniques chirurgicales de la Charité*, Masson 1909.

S. Duplay et P. Reclus, *Le Traité de chirurgie*, Masson, 1890, le Duplay-Reclus, la bible des praticiens de la Belle Epoque.

Reclus, Kirrison, Peyrot, Bouilly, *Le Manuel de pathologie externe*, Masson, 1885,
P. Reclus est l'auteur du premier tome (les maladies des tissus).

E. Forgue et P. Reclus, *Le traité de thérapeutique chirurgicale*, Masson, 1892.

E. Brissaud, A. Pinard, P. Reclus, *Nouvelle pratique médicale illustrée*, Masson, 1911-1912.

⁵⁴ Cf <https://www.data.bnf.fr> et <https://www.idref.fr>.

La disparition de Paul Reclus le 29 juillet 1914, deux jours avant l'assassinat de Jaurès, quatre jours avant le déclenchement de la Grande Guerre affecta sa famille proche, la famille Reclus, ses confrères, ses compagnons de route et de combat pour le droit. « Paul Reclus prônait le désordre social, par amour de l'individu, et on le sentait tout proche de l'ordre. Il était, dans son métier, un dispensateur de bienfaits, une conscience scrupuleuse »⁵⁵. En dépit de sa fragilité, il continuait à multiplier les tâches. Paul a hérité des qualités exceptionnelles de la famille Reclus, la générosité : le respect des êtres humains et de leurs droits, la recherche de l'excellence, le goût de l'innovation. Il les a mises au service de ses aptitudes propres : soigner la souffrance des corps et des âmes. Dans les circonstances dramatiques, Paul Reclus passe à l'offensive ; en 1870-71, il reçoit le baptême du feu et se consacre aux blessés ; face au racisme et à l'injustice, il participe activement au combat pour les droits de l'Homme, il œuvre pour la fraternité et la tolérance. Notable parisien, il reste attaché à son terroir béarnais. Il fraye avec les célébrités de son temps sans tomber dans les mondanités comme s'y est complu son homologue, Samuel Pozzi. Élégance, finesse, empathie, sens du devoir, tour à tour, Paul Reclus met en évidence tous ses talents.

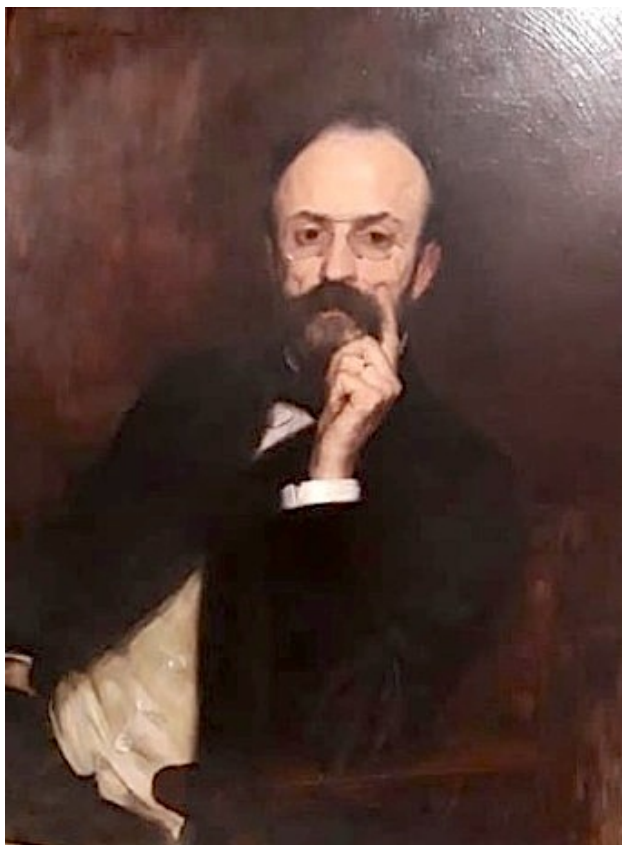


Tableau Paul Reclus par Ernest Bordes
(Collection Musée Jeanne-d'Albret à Orthez)



Buste Paul Reclus par Gérôme
(Collection Musée George-Garret à Vesoul)

55 Daudet L., *op.cit.*



Le Professeur RECLUS



Paul Reclus par Nadar

Paul Reclus caricature de
Alphonse Hector Colomb, dit B. Moloch

(Collection Amis de Sainte-Foy et de sa région)

Bibliographie

Brun C., Ferretti F., *Élisée Reclus, une chronologie familiale : sa vie, ses voyages, ses écrits, ses ascendants, ses collatéraux, les descendants, leurs écrits, sa postérité, 1796-2015.*
<http://raforum.info/reclus/spip.php?article474>

Lejars F., « Éloge de Paul Reclus », *Bulletin et mémoires de la Société de chirurgie de Paris*, 1919, *Cahiers des Amis de Sainte-Foy*, n° 2, 1992.

Cadier G. et Provain D., *Zéline Reclus à son fils Armand (1867-1874)*, Éditions Cepb, 2012.

Cadier G. avec la collaboration de Chareyre P., *Armand Reclus – lettres de ses sœurs (1868-1874)*, Éditions Cepb, 2015.

Reclus P., *La fontaine d'Ahusquy*, Delahaye, 1878.

Zeys P., *La valeur du corps humain devant les tribunaux et les lois sur les accidents du travail en France*, 1912.

De Fleury M., *Le Figaro*, 30 juillet 1914.

Daudet L., *Souvenirs des milieux littéraires*, Nouvelle librairie nationale, 1917.

Fauconnier G., *Le génie des Frères Reclus, Paul Reclus*, Éditions Gascogne, 2016.

* * *



Le squelette découvert à Montcigoux en 1913
(Collection particulière Charles Henry de la Moynerie)

Les ossements du château Montcigoux en Dordogne

Alain MOREL

Cette histoire véridique m'a été racontée par mon ami Charles Henry de la Moynerie, habitant de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt. Sa famille possédait un manoir, sur la commune de Saint-Pierre-de-Frugie en Dordogne. C'est en ce lieu que tout commence un jour de décembre 1913.

En effectuant des travaux dans les communs du château de Montcigoux, les ouvriers découvrent des ossements humains enterrés à vingt cinq centimètres sous le plancher de la chambre d'un métayer. Aussitôt appelé, le propriétaire prévient les autorités judiciaires de Nontron et la gendarmerie de Jumilhac-le-Grand. Tout porte à croire, d'après l'état du squelette, qu'il s'agit d'un assassinat datant de plusieurs années auparavant⁵⁶. C'est le début d'une énigme, qui va passionner ce petit hameau du Périgord vert pendant plus d'un siècle.



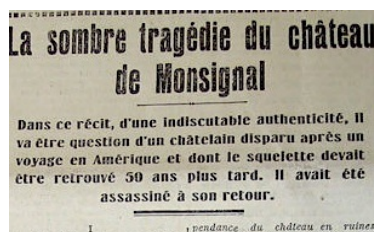
Le château de Montcigoux

(Collection particulière Charles Henry de la Moynerie)

56 Archives Départementales de la Dordogne, *La Croix du Périgord*, article du 21 décembre 1913.

I. La naissance d'une légende.

(*Courrier du Centre*,
articles du 23 au 29 avril 1933.
Archives Départementales de la Haute-Vienne)



Nouveau rebondissement en avril 1933, et nouvelles révélations encore plus scabreuses. Incestes, infanticides, meurtre, tels sont les mots utilisés par le journaliste Antoine Valérie dans le *Courrier du Centre*. Sur le ton de la tragédie, ses écrits très romancés, vont maintenir les lecteurs en haleine pendant plusieurs jours et par là même continuer d'alimenter la légende.

Le journaliste précise « nous avons cru devoir faire subir aux noms des lieux et des personnes mises en cause, quelques modifications⁵⁷ ». En effet Montcigoux est devenu Monsignal et la famille Pagnon de Fontaubert est dénommée Montalbert. Son récit sur des événements anciens et supposés, s'appuie sur des témoignages qu'il semble ne pas avoir vraiment vérifiés.

« La sombre tragédie du château de Monsignal.

Dans ce récit, d'une indiscutable authenticité, il va être question d'un châtelain disparu après un voyage en Amérique et dont le squelette devait être retrouvé 50 ans plus tard. Il avait été assassiné à son retour⁵⁸».

« Comment vivaient, sur ce vaste domaine d'un millier d'hectares, les trois descendants de la famille Montalbert. La haine, la jalousie, les mauvais instincts avaient créé une situation intenable. Un départ pour l'Amérique⁵⁹».

Pour les habitants du village, pas de doute possible, le squelette est celui de l'ancien propriétaire du château : François dit "Ernest" Pagnon de Fontaubert parti en 1851 faire fortune en Amérique avec sa sœur cadette Catherine Hortance. Celle-ci revient sans son frère à Montcigoux en 1865, où elle décède deux ans plus tard. Après la disparition de son aîné, c'est le cadet, François dit "Arthur" Pagnon de Fontaubert qui prend en charge le domaine. De là à prétendre qu' Arthur s'est débarrassé de son frère, il n'y a qu'un pas, qui est vite franchi.

Tous les protagonistes de cette affaire étant décédés à cette époque, la légende est née et va perdurer par le bouche à oreille jusqu'à il y a peu. D'ailleurs, le romancier Robert Margerit (1910-1988) s'en inspire dans ses ouvrages parus aux éditions Gallimard : *Le château des bois noirs* en 1954 et *La terre aux loups* en 1958.

57 Valérie A., *La sombre Tragédie du château de Montcigoux*, Imp. Dupuy-Moulinier, Limoges.

58 Valérie A., *Courrier du Centre*, article du 23 au 29 avril 1933.

59 *Ibid.*

II. La légende s'effondre.

À partir de 2011, Bernard Jean Aumasson, un scientifique à la retraite féru d'Histoire et de généalogie, effectue des recherches et va démonter point par point cette épineuse affaire. Au bout de deux ans, il réussit à se procurer dans les archives publiques de Californie, un acte de notoriété du Consulat de France à San-Francisco mentionnant le décès de François "Ernest" de Fontaubert. Celui-ci, selon les témoins, est mort assassiné le 26 février 1862 à Cave-City où il est enterré le lendemain⁶⁰. Sa conclusion est sans appel : le squelette retrouvé n'est pas celui de François "Ernest" Pagnon de Fontaubert.

Dans un premier temps un médecin légiste va étudier le squelette. Mais, presque un siècle après sa découverte, aucune conclusion n'est délivrée.

Puis en 2016, les ossements sont confiés au pôle judiciaire de la gendarmerie à Cergy-Pontoise⁶¹. Après une expertise et une batterie d'examens et de tests : le squelette examiné est celui d'un homme âgé, de taille moyenne, qui ne présente pas de trace laissant penser à une mort suspecte. L'absence de dents et de certains os, expliquent la difficulté à obtenir des résultats probants. Le mystère reste donc entier sur l'identité du squelette.

III. La famille Pagnon de Fontaubert

Je décide de me mettre dans les pas de Bernard Jean Aumasson, et comme lui, de retracer la généalogie de cette famille. Pour cela j'utilise les tables décennales et les registres d'état civil trouvés dans les Archives Départementales de la Haute-Vienne et les Archives Départementales de la Dordogne.

La famille Pagnon de Fontaubert, parfois Paignon de Fontaubert, est originaire du sud du département de la Haute-Vienne, à la limite de la Dordogne. Le père, Pierre Pagnon de Fontaubert acquiert le domaine de Montcigoux en Dordogne vers 1826⁶². Il s'agit d'une chartreuse du XVII^e siècle, attenante à une tour ronde, seul vestige d'une forteresse du XII^e siècle.

Pierre Pagnon de Fontaubert né le 3 novembre 1772 au village de La Bachellerie, paroisse de la Chapelle-Notre-Dame-de-Saint-Yrieix. Il se marie le 19 mars 1812 à Champsac avec Louise Sophie de Brie (1789-1834†)⁶³. Il meurt à Montcigoux le 9 décembre 1857⁶⁴.

60 Brunel A., Interview pour *Secrets d'Info*, France Inter, 12 février 2016.

61 *Sud-Ouest*, édition Dordogne, 15 février 2016.

62 Site Mairie de Saint-Pierre-de-Frugie.

63 AD87, Registre des mariages Champsac, année 1812.

64 AD24, Registre des décès Saint-Pierre-de-Frugie, année 1857, cote 5 E 483/9.

Le couple a six enfants : 3 filles et 3 garçons. Les garçons sont tous prénommés François, dont l'un décède peu après la naissance, à l'âge de 10 jours.

- **François dit "Ernest" Pagnon de Fontaubert** né le 5 juillet 1813 à Jumilhac-le-Grand.

Figure comme témoin sur l'acte de mariage de ses deux sœurs, Antoinette en 1842 et Catherine en 1828, avec la mention : «François Ernest de Fontaubert fils aîné propriétaire, demeurant au village de Montcigoux».

Marié le 12 mai 1840 à Nantheuil avec Thérèse de Tessierres (1818-1860†)⁶⁵.

- De ce mariage née : **Rose Margueritte Rosalie Tria Pagnon de Fontaubert**

à Montcigoux le 8 décembre 1844, décédée le 12 décembre 1844† à l'âge de 4 jours⁶⁶.

- **Antoinette Pagnon de Fontaubert** née le 15 décembre 1816 à Jumilhac-le-Grand.

Mariée à Saint-Pierre-de-Frugie le 9 novembre 1842 avec Élie Joseph Joyet de Maubec⁶⁷.

- **François dit "Arthur" Pagnon de Fontaubert** né le 3 mars 1821 à Dournazac⁶⁸.

Acte N° 9 : figure « François Arthur célibataire » sur son acte de décès.

Décédé le 17 juillet 1879† au village de Montcigoux⁶⁹.

- **Catherine Hortance Pagnon de Fontaubert** née le 20 avril 1823 à Dournazac.

Acte N°1 du 17 janvier 1867 : décédée le 16 janvier 1867† au village de Montcigoux⁷⁰.

- **François Pagnon de Fontaubert** né le 31 janvier 1827 au village de Montcigoux.

Acte N° 10 : décédé le 10 février 1827† à l'âge de 10 jours⁷¹.

- **Catherine Pagnon de Fontaubert** née le 14 décembre 1828 au village de Montcigoux.

Figure « Catherine Victorine Pagnon de Fontaubert » sur son acte de mariage.

Mariée à Saint-Pierre-de-Frugie le 7 novembre 1848 avec Siméon Gabriel Deroux⁷².

Décédée le 6 septembre 1897† au village de Montcigoux⁷³.

65 AD24, Registre des mariages Nantheuil, année 1840, cote 5 E 299/10.

66 AD24, Registre des naissances et décès Saint-Pierre-de-Frugie, année 1844, cote 5 E 483/8.

67 AD24, Registre des mariages Saint-Pierre-de-Frugie, année 1842, cote 5 E 483/8.

68 AD87, Registre des naissances Dournazac, année 1821.

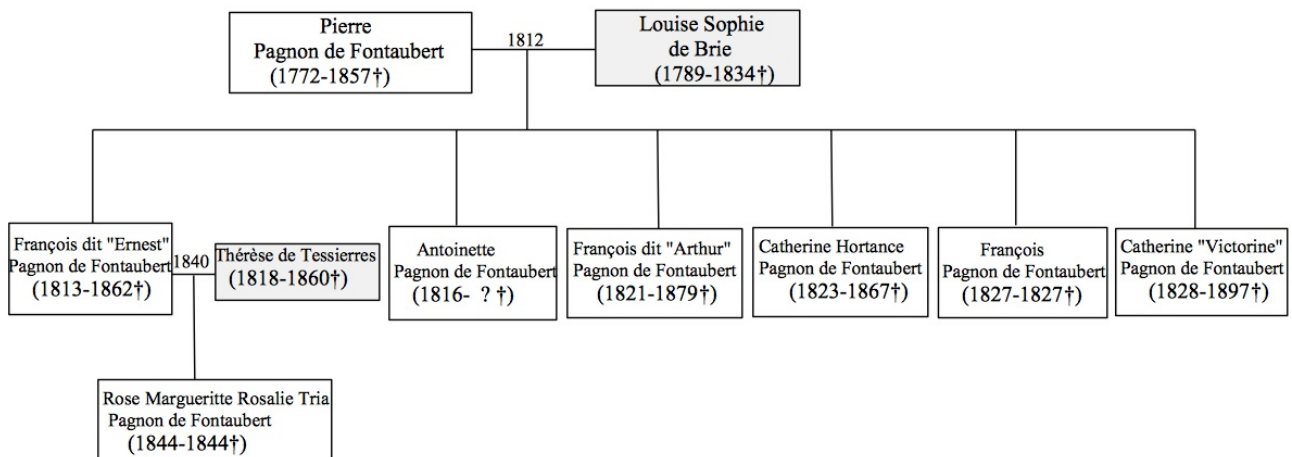
69 AD24, Registre des décès Saint-Pierre-de-Frugie, année 1879, cote 5 E 483/10.

70 AD24, Registre des décès Saint-Pierre-de-Frugie, année 1867, cote 5 E 483/10.

71 AD24, Registre des naissances et décès Saint-Pierre-de-Frugie, année 1827, cote 5 E 483/6.

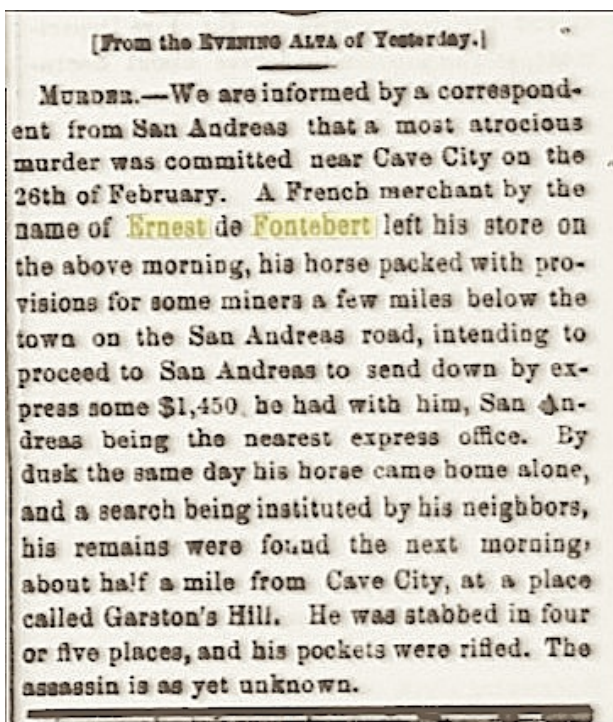
72 AD24, Registre des mariages Saint-Pierre-de-Frugie, année 1848, cote 5 E 483/8.

73 AD24, Registre des décès Saint-Pierre-de-Frugie, année 1897 cote 5 E 483/13.



La dernière et plus importante recherche à effectuer, est de déterminer où et quand est mort François "Ernest" Pagnon de Fontaubert ?

Je trouve la réponse à cette question aux États-Unis, dans l'article d'un journal californien. Il s'agit du *Daily Alta California*, daté du 5 mars 1862⁷⁴.



[Du journal The Evening Alta d'hier.]

MEURTRE -Nous sommes informés par un correspondant de San Andrés qu'un meurtre atroce a été commis près de Cave City, le 26 février. Un marchand français nommé Ernest de Fontaubert a quitté son magasin ce matin là, son cheval chargé de provisions pour des mineurs situés quelques kilomètres plus loin sur la route de San Andrés, avec l'intention d'aller à San Andrés pour expédier par courrier les 1450 \$ qu'il avait sur lui, le bureau de San Andrés étant le plus proche. Au coucher du soleil ce même jour son cheval est rentré tout seul, ses voisins ont organisé des recherches et son corps a été retrouvé sans vie le lendemain matin à quelques kilomètres de Cave City, à un endroit qui s'appelle Garston Hill. Il a été poignardé quatre ou cinq fois et ses poches ont été vidées. L'assassin est pour l'instant inconnu.

(traduction française Trudi Higgins)

J'aboutis à la même conclusion que Bernard Jean Aumasson : François "Ernest" de Fontaubert n'a pas été assassiné par son frère. Le squelette retrouvé en 1913, ne peut pas être le sien.

⁷⁴ Site California Digital Newspaper Collection, *Daily Alta California*, volume XIV, number 4397, 5 March 1862.

Dernière minute

Dans le but de déterminer à quelle date est mort l'homme retrouvé à Montcigoux, une analyse de son crâne au carbone 14, va être réalisée dans les prochains mois par le Ciram à Martillac en Gironde. Ce laboratoire est spécialisé dans l'analyse d'objets d'art et de patrimoine culturel⁷⁵.

Mais quelle est donc l'identité de la personne qui a été ensevelie au château de Montcigoux ?

Plus d'un siècle après sa découverte et malgré toutes les analyses effectuées depuis, il y a peu de chance que l'on retrouve un jour son nom. Les interrogations et les fantasmes vont persister, de même qu'une ombre macabre continue de planer sur cette histoire !

* * *

⁷⁵ *Sud-Ouest*, Edition du soir – Dordogne « le retour d'Ernest, le mystérieux squelette », 15 mai 2019.

Les Ordres nationaux

André DULOU – Jean-Marie HABOUZIT
Présidents section Gironde et Comité Pays foyen
de la Société des Membres de la Légion d'Honneur

Les Ordres nationaux sont ce qui rassemble, au sein des élites de la Nation, ce que sont les personnes et les personnages qui ont œuvré pour contribuer à ce que la Nation toute entière vive, se construise et rayonne à travers le monde et l'humanité.

Ces Ordres nationaux ne datent pas de la naissance des médailles, que l'on tourne souvent en dérision, parce qu'elles décorent un veston ou le devant d'un chemisier.

Ce sont les signes visibles de la véritable appartenance à ce que la Nation toute entière connaît et reconnaît de ses membres chargés plus particulièrement de montrer par leur exemple, la voie à suivre pour parvenir à cette substantielle perfection où les uns et les autres aspirent à démontrer leur engagement au service de la communauté toute entière.



Sur cette image, la couronne, et l'étoile sont le plus souvent des signes visibles de la qualité de celles et de ceux qui portent ces décorations comme signe visible d'appartenance à un Ordre national. Ceci implique alors pour elles et pour eux l'obligation absolue de servir, et même parfois, de servir jusqu'au sacrifice suprême.



Comme vous pouvez le constater sur cet emblème de la République, qui est l'un des frontons de l'Arc de Triomphe, l'un des Ordres nationaux les plus prestigieux, celui des décorés de la Légion d'honneur au péril de leur vie montre dans son abîme – c'est ainsi que l'on appelle le centre et le bas d'un insigne –, une Légion d'honneur comportant dans son centre une tête de mort, puisque les décorés au péril de leur vie rient à la mort, dont ils n'ont pas peur.

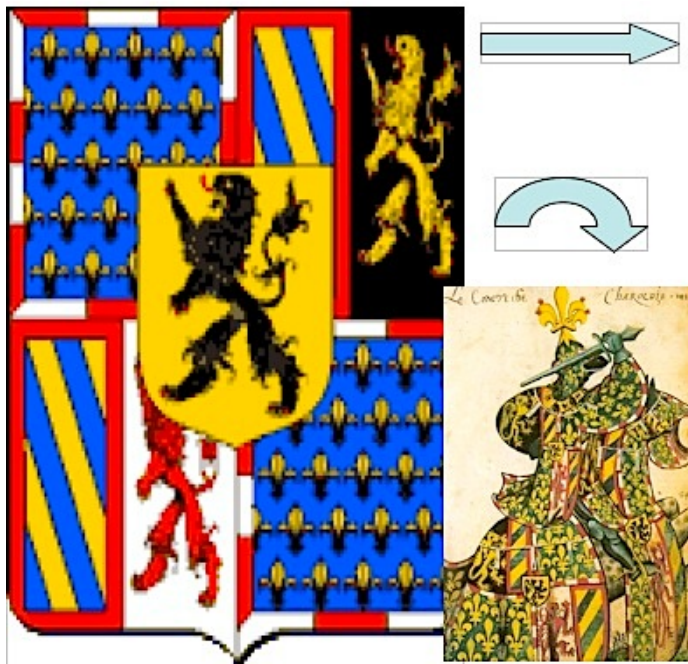


L'Ordre est formé par la compagnie d'honneur, chargée de reconnaître le mérite personnel.

Il en résulte une organisation au sein de laquelle les valeurs doivent être respectées, mises en application, et portées à leur paroxysme, dans le dévouement qui va jusqu'à mettre son existence au service de ses concitoyens, fût-ce jusqu'au péril suprême.

La définition de l'Ordre national sur cette médaille qui en forme l'effigie est ornée de la tête du Christ, signe évident de la civilisation occidentale.

Ordres et décorations



Bourgogne



La toison d'or

Il faut évidemment remonter loin dans le temps, pour trouver les premiers Ordres que l'on peut qualifier de « nationaux ». Le plus célèbre du Moyen-Age fut sans doute celui de la Toison d'Or, qui bien que constitué par la maison de Bourgogne, n'en constitue pas moins un Ordre très dangereux pour la France, la Bourgogne étant, à l'époque, une puissance étrangère redoutable et redoutée.

Trois raisons ont été données pour justifier la création de l'Ordre de la Toison d'or :



« la première pour faire honneur aux anciens chevaliers, qui par leurs nobles et haults faicts sont dignes d'estre recommandés ; la seconde , adfin que ceulx qui de présent son puissants et de force de corps, et exercent tous les jours les faicts appartenans à chevalerie, aient cause de les continuer de bien en mieux ; et la tierce, adfin que les chevaliers et qui verront porter l'ordre dont cy-après sera toute honneur à ceulx qui la porteront, soient meus de eulx employer en nobles faicts, et eulx nourrir en telles mœurs que par leurs vaillances ils puissent acquérir bonne renommée et desservie en leur temps d'estre esleus à porter ladicte ordre⁷⁶ ».

- Les premiers Ordres



Ordre équestre et hospitalier

D'ailleurs les Ordres hospitaliers ne sont pas seulement religieux, humanitaires ou militaires, ils sont aussi financiers :les premiers ordres nationaux sont richissimes. Et on se souvient bien de l'Ordre le plus riche du royaume de France.

Templiers



Celui des templiers, dont la seule décoration mythique était celle de la croix, chargée de toutes les vertus du christianisme et de la civilisation, et qui fit chuter le temple, pour que le Roi s'approprie leur trésor.



⁷⁶ de Reiffenberg F., *Histoire de l'ordre de la Toison d'or depuis son institution jusqu'à la cessation des chapitres généraux, tirée des archives mêmes de cet ordre et des écrivains qui en ont traité*, 1835.

- La Médaille



*Issue de « la dépouille des vaincus »
(Livre d'Isaïe)*



Ceci nous amène tout naturellement à l'étude de la médaille, qui constitue, dès les premiers Ordres nationaux, le signe de reconnaissance et d'appartenance à l'Ordre. Voici donc, issue des textes prophétiques, ce qui va prendre peu à peu le pas sur toute position affichée, c'est-à-dire la médaille, qui va se mettre par-dessus l'appartenance héraldique, pour des raisons tant physiques que pystiques.

De la tête coupée, en passant par le scalp à la décoration – protection.



On le voit, la tête coupée, chargée d'éviter que les flèches atteignent le cavalier, mais aussi chargée de mettre l'ennemi en garde contre la férocité qui verra la tête privée de sépulture, en même temps qu'elle éloigne les mauvais esprits, par la capture de son esprit.

Peu à peu également, des plaques viennent à être attribuées aux chefs de guerre, pour qu'ils protègent physiquement leur corps et notamment leur cœur, le deuxième organe sensible à protéger étant le foie. Aujourd'hui encore, la plaque de grand Officier se porte sur le côté droit, à la hauteur juste sous les côtes.

- Les grades constituent la hiérarchie de l'Ordre.

Chevalier : De l'Ordre équestre (romain) à l'Ordre moderne
(insigne de la croix)

Officier : Titulaire de la charge des valeurs
(insigne de la rose ou rosette)

Commandeur : Pourvu d'une commanderie
ou commandant (insigne de la cravate)

- Les dignités

Grand officier : Équivalent d'une charge spéciale
(Ministère au sens premier)

Grand Croix ou
Grande décoration : Équivalent d'une charge suprême
« service official »

Grand Maître : Le chef de l'État, autrefois, appelé :
« le Prince »

Ceux qui sont les plus dignes, et ce sont les dignités.

Ces dignités ne sont pas seulement une reconnaissance. Elles confèrent à celles et ceux qui les portent et les détiennent des charges étatiques non négligeables.

Quelques exemples ...

Ordres nationaux



Légion d'honneur



Ordre de la Libération



Médaille Militaire



Ordre National du Mérite

Ordres ministériels



Palmes Académiques



Mérite Agricole



Mérite Maritime



Arts et Lettres

PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT



EXPOSITION

**L'Exode des Alsaciens en
Dordogne de 1939 à 1940**

Salle Marc Amanieux du 17 au 22 septembre 2019

de 14h à 18h

Organisation :

Comité de jumelage « Port-Sainte-Foy / Plobsheim »

(Affiche Comité de jumelage Port-Sainte-Foy / Plobsheim)

L'évacuation des Alsaciens et des Lorrains, 80 ans plus tard, qui s'en souvient, qui en parle ?

Anne-Catherine WEBER
Maire de Plobsheim

Au vu de la violence de la guerre qui a suivi, c'est un détail, une anecdote, diront certains. Pour nous, c'est un épisode important de notre histoire commune et nous sommes réunis pour en témoigner.

Dès le début du conflit, les Alsaciens ont été pris en otage par des forces qui les dépassaient complètement et vous avez été, malgré vous, liés de manière indéfectible à notre destin de frontaliers.

Il ne s'agissait pas de déportation, la confusion vient parfois de ce que le moyen de locomotion utilisé était le train. Il ne s'agit pas d'exode, qui après le début des bombardements, s'est opéré dans la plus totale désorganisation. Il s'agit d'une évacuation, préparée, réfléchie et parfaitement organisée.

Quelques reportages ont été diffusés sur les chaînes nationales, je n'ai pas eu l'occasion de les suivre avec attention, mais ce qui était frappant, et perturbant, ce sont les images de Strasbourg, de la place Kléber, de la place de la gare, vides de gens et de vie.

Les bâtiments sont debout, tout à l'air calme, pourtant le malaise transparaît. Tout est trop calme. De ce calme avant la tempête. Avant l'apocalypse qui a mis l'Europe et le monde à feu et à sang pendant 6 longues années.

Bien sûr, Strasbourg, Schiltigheim, Bischheim, Plobsheim, ... et les 181 autres villes et villages d'Alsace évacués n'ont rien à voir avec les villes bombardées, arasées, où des gens hagards errent dans les ruines à la recherche de leurs proches, de biens qu'ils pourraient sauver, de nourriture.

Rien de cela en Alsace, juste un vide, comme une arythmie cardiaque, qui n'attend qu'un électrochoc.

L'électrochoc a eu lieu, 9 mois plus tard avec le Blitzkrieg et la France envahie par l'armée nazie en un mois à peine après le début des hostilités sur le front de l'ouest.

Et pendant les 9 mois qui ont précédé, une parenthèse.

Une période qui a été appelée avec un humour un peu macabre : la "drôle de guerre" et que les Alsaciens et les Mosellans ont déjà subie de plein fouet.

L'ordre d'évacuation de la ville de Strasbourg est donné en même temps que la déclaration de

mobilisation générale le 1^{er} septembre 1939.

Dès le 2 septembre, alors que les militaires s'installent dans les ouvrages de la ligne Maginot, les habitants des communes situées en avant de cette ligne sont évacués en moins de 48 heures vers des centres de regroupement situés dans les Vosges avec 30 kg maximum de bagages par personne. Le 9 septembre, 374 000 Alsaciens évacués de 181 communes prennent la direction du Sud de la France.

Les habitants des 107 communes du Bas-Rhin trouvent principalement refuge en Dordogne.

Après un long et fatigant voyage : de longues heures d'attente, des trains bondés, des wagons à bestiaux et jusqu'à 60 heures de trajet, pour beaucoup d'Alsaciens c'est le premier contact avec une autre province française. Malgré certaines incompréhensions liées à des mentalités différentes, des modes de vie différents, des pratiques religieuses différentes et surtout un langage différent, des liens durables se formeront. Nous en sommes le vivant exemple.

L'offensive allemande a été lancée le 10 mai 1940 et le lendemain de la prise de Paris, les Allemands franchissent le Rhin en Alsace le 15 juin. Dès juillet 1940, les Alsaciens sont encouragés à rentrer par les nazis. L'Alsace-Moselle est annexée *de facto* au troisième Reich. L'Alsace, est intégrée au territoire allemand du pays de Bade. Et dès juillet les Alsaciens retournent chez eux.

L'occupation allemande, ils connaissent, ils ont déjà donné. De 1870 à 1918, ils étaient déjà Allemands et ils ont tenu bon. Ils ont conservé leur identité et se sont accommodés des casques à pointe. D'ailleurs ceux qui avaient choisi de rester en 1870, les agriculteurs, les artisans, ceux qui travaillent dans les entreprises alsaciennes, ceux dont la vie est en Alsace, n'avaient pas vraiment le choix.

Ce sont les mêmes qui ont été accueillis en Dordogne, par des gens qui ne les attendaient pas vraiment. Par des gens qui se sont parfois montrés suspicieux. Par des gens qui n'avaient pas vraiment la possibilité de continuer à les héberger plus longtemps. Aussi, lorsqu'on leur a proposé de rejoindre leurs foyers, ils n'ont pas trop hésité.

Les Alsaciens pour beaucoup des citadins, plus de la moitié d'entre eux sont strasbourgeois, ont d'ailleurs assez mal vécu cette vie rurale et rustique. Chez eux, ils avaient l'eau courante, ils avaient l'électricité, rien de tout cela dans certaines communes du Sud-Ouest. En juillet, la plupart des alsaciens étaient contents de rentrer chez eux.

Ils avaient juste mal évalué un point : l'occupant est certes allemand, mais cette fois il est nazi. Le Gauleiter Wagner reste en sinistre mémoire dans l'esprit des Strasbourgeois et des Alsaciens. Or que savaient les Alsaciens de l'idéologie nazie ? Rien. Seraient-ils rentrés s'ils avaient compris ce

qui les attendait ? Peut-être, mais sûrement pas avec la même impatience ...

Alors je pense que nous ne pourrons jamais nous rendre compte de ce qu'a représenté cette parenthèse. Cette manière très particulière dont plus de 350000 Alsaciens ont vécu la "drôle de guerre" avant que le régime nazi ne les broie, ne s'empare de leur éducation et les incorpore de force pour les envoyer se faire tuer sur le front russe dans un uniforme que seuls 1000 sur 130 000 « malgré nous » ont accepté de porter de leur plein gré. Un tiers d'entre eux n'est pas revenu. L'Alsace a payé un lourd tribut à la folie meurtrière des nazis.

L'évacuation vers la Dordogne est une parenthèse douloureuse, mais une parenthèse de paix avant l'apocalypse, avant que même la fierté d'être Alsacien ne soit ôtée à de nombreux de mes compatriotes car nous avons par la suite été assimilés aux nazis, tout simplement parce nous étions nés de l'autre côté des Vosges et que notre région a été intégrée de facto dans le Reich. Les Alsaciens sont français et fiers de l'être depuis 1684.

L'histoire qui nous lie avec notre belliqueux voisin a fait que nous avons, depuis 1945, fait des sacrifices qui ont été demandés à peu d'autres régions françaises. Les Alsaciens ont gagné la guerre en la perdant. Ils sont morts en Russie, sur le front et dans les camps de prisonniers. Il a fallu prouver, démontrer, notre attachement à la France, nous y avons perdu notre langue, l'alsacien n'est presque plus parlé par les jeunes. Mais nous avons gardé notre fierté et nous avons gagné une amitié pour cette parenthèse de paix que vous nous avez offerte et pour les sacrifices que vous avez faits pour nous l'offrir même si sur le moment tous n'ont peut-être pas su l'apprécier à sa juste valeur.

Merci.

20 ans de jumelage⁷⁷

14 septembre 2019... De l'autre siècle, de l'autre millénaire, nous vient, une fois de plus l'écho de la dernière guerre : pour nous en Périgord loin du danger et de l'invasion nazie, il fut matérialisé par l'arrivée de nos amis alsaciens. Arrachés à leur coin de France, déchirés dans leur patriotisme, ils ramenaient à plein wagons⁷⁸ la seule souffrance (dont l'enfant que j'étais se souvient).

77 Le jumelage Port-Sainte-Foy / Plobsheim a été signé en 1998.

78 Provain D., « Les réfugiés de Longwy Guerre de 1939-1945 », in *Cahier des Amis de Sainte-Foy*, N° 77 et N°78, 2001.

Maintenant ! Il reste une inoubliable histoire, vivre par notre volonté d'unité républicaine à l'échelle de notre pays comme à celle de Plobsheim et Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.

Catherine Weber, maire de Plobsheim a su évoquer le drame gravé dans l'âme de son village. Nous Port-Foyens sommes restés à l'écouter, pris au plus profond de nous par chaque parole, chaque inflexion de voix qui nous projetait son émotion : mots lourds de sens, souvenirs d'une précision redoutable ont fait surgir les plus forts sentiments sur notre petit quai de la Dordogne où nous l'avons chaudement applaudie.

René BARJOU

* * *

Le conseil municipal de Sainte-Foy-la-Grande dans la tourmente (1940-1945)

Jacques PUYAUBERT

Un nouveau cadre territorial et administratif sous Vichy

En juin 1940, après la défaite militaire et l'armistice, le département de la Dordogne est traversé par la ligne de démarcation imposée par le vainqueur ; cette dernière isole une bande au Nord-Ouest du département située dans la zone occupée par la Wehrmacht et soumise d'abord à l'autorité de l'occupant alors que l'État français devient un acteur de second plan.

Les cantons girondins de Pujols et de Sainte-Foy-la-Grande sont rattachés en bloc au département de la Dordogne. En conséquence, ces cantons situés en zone « libre » sont placés par le ministre de l'Intérieur sous l'autorité du préfet de la Dordogne et, en vertu de la loi du 19 avril 1941, sous l'autorité du préfet de région siégeant à Limoges. A contrario, le département de la Dordogne perd dans sa partie orientale⁷⁹ 46 communes situées en zone occupée qui sont rattachées à la Gironde (des communes des cantons de Montpon et Villefranche-de-Lonchapt) ou bien à la Charente (des communes des cantons de Mareuil, Ribérac, Saint-Aulaye et Verteillac).

A l'abri de cette frontière intérieure qu'est la ligne de démarcation, la ville de Sainte-Foy occupe pour deux années environ une position stratégique et profite ainsi d'un calme relatif jusqu'à l'invasion de la zone « libre », en novembre 1942.

— o —

Suivre l'itinéraire d'un conseil municipal à travers les années cruciales de l'Entre-deux-guerres, de l'Occupation lors du conflit mondial et de la Libération, revient à présenter et à essayer d'analyser les comportements, les évolutions et surtout les choix idéologiques des élites locales⁸⁰, pour autant que les sources tant orales qu'écrites nous permettent d'appréhender ces phénomènes. Dans le cas choisi ici de la commune de Sainte-Foy-la-Grande, l'orientation générale sous la Troisième République est celle d'un fief conservateur modéré qui résiste à la poussée du centre gauche radical. Ici, pas de rupture que serait l'intrusion du milieu ouvrier orienté à gauche au cours des années 1930. Le maître mot est celui de la continuité, continuité entre la République et Vichy malgré la cassure de 1941, partiellement entre Vichy et le Gouvernement provisoire de la République renaissante et, bien sûr, mis à part le cas dramatique du maire, une forte continuité entre la Troisième et la Quatrième République avec toujours la prime aux formations centristes. On se

⁷⁹ AD Dordogne, 5 W 3, Brochure comportant la liste des communes occupées par l'autorité allemande.

⁸⁰ Gilles Le Béguec et Denis Peschanski, s. dir., *Les élites locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Paris, CNRS éditions, 2000.

trouve dans la bonne moyenne des cités de Gironde, département dirigé par une assemblée conservatrice⁸¹, bien éloignée du conseil général de Dordogne fortement dominé par les radicaux malgré l'entrée de conseillers socialistes. Plus original en l'espèce est le phénomène de radicalisation d'une partie de la droite, amorcée à la fin des années Trente et accélérée, ici de manière spectaculaire, sous le régime de Vichy. On peut aussi mesurer la force du ralliement de certaines élites au maréchalisme et, de là, parfois au pétainisme. La Libération est marquée ici par un faible renouvellement des élites et par un retour en masse des élus de 1935, les véritables gagnants. A l'inverse, un début de féminisation s'amorce à la Libération.

I. Des mesures répressives dès l'été 40

A peine installé au pouvoir en juillet, le régime de Vichy montre son visage dictatorial, antirépublicain et antisémite. Plusieurs dispositions législatives établissent d'emblée, avec Adrien Marquet à l'Intérieur un contrôle strict de toutes les instances décisionnaires ainsi que de l'ensemble de la population. Dès l'été 1940, conformément à la Révolution nationale, de nombreuses mesures répressives sont prises ; elles touchent successivement les élus, les francs-maçons, les Juifs, les Tziganes, les fonctionnaires⁸², la presse et tous les acteurs politiques et sociaux. D'emblée des élus sont révoqués à l'image des députés Bedin et Michel⁸³. Le préfet devient le personnage clé qui, depuis la loi du 23 décembre 1940 prend le contrôle total des services départementaux. Les Renseignements généraux comme les services de l'administration réalisent conjointement des enquêtes sur chaque personnalité, chaque responsable politique, chaque notable. C'est le cas pour les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et bientôt les élus municipaux en commençant par les maires et les adjoints. Parfois, jugées compatibles - au moins dans un premier temps - avec l'idéologie de l'État français, bien des assemblées sont d'abord épargnées. C'est le cas de la ville de Sainte-Foy-la-Grande, alors chef-lieu de canton attractif malgré les difficultés économiques issues de la Grande Dépression qui ont sévèrement affecté la France à partir de 1931.

II. Avant-guerre, des élus municipaux majoritairement à droite

Le conseil municipal de Sainte-Foy avait connu, comme de nombreuses assemblées territoriales, l'union sacrée héritée de la Grande Guerre. Hommes de gauche et conservateurs s'étaient retrouvés pour gérer ensemble la cité. Aux élections municipales de 1929, cette fois, deux listes s'opposent. Les Républicains de gauche - formation de droite malgré sa dénomination

81 Bernard Lachaise, « L'Aquitaine », in *Les élites locales dans la tourmente*, op. cit., p. 223 à 233.

82 Voir aussi Guy Penaud, *Histoire de la Résistance en Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1985, p. 43.

83 *Histoire du Périgord*, s. dir. Bernard Lachaise, Périgueux, Fanlac, 2000, p. 278-279.

trompeuse – emmenés par Rebeyrolle remportent 9 sièges sur 17⁸⁴; en leur sein sera élu maire le docteur Bertin-Rouilleau⁸⁵. La liste d'Entente des Gauches derrière Faucher, l'ancien maire, a obtenu 8 sièges, 7 radicaux-socialistes et 1 socialiste SFIO⁸⁶. Les têtes de liste rivales ont été battues. Ce distinguo droite-gauche aura une importance capitale sous l'Occupation et à la Libération. Sainte-Foy-la-Grande demeure, jusqu'à la Seconde Guerre, une cité conservatrice comme ce fut le cas depuis le début de la Troisième République. En effet, lors des élections des 5 et 12 mai 1935⁸⁷, le clivage droite-gauche joue de nouveau. Les municipales de 1935 ont vu s'opposer une liste conservatrice de « Républicains de gauche » et une liste d'Union des Gauches, rassemblant radicaux-socialistes et socialistes. Au premier tour, la gauche semble avoir fait la décision, emportant d'un coup 9 sièges⁸⁸ ; mais au second tour, la droite place 11 conseillers sur les 21 que compte le conseil et un seul à gauche⁸⁹. Les camps ont tendance à se figer d'abord avec la politique déflationniste du ministère Laval (1934-1935) vilipendée par la gauche parlementaire et partisane. De plus, les efforts pour fédérer le « Rassemblement populaire » - premier nom du « Front populaire » - sont importants au cours de l'année 1935 dans la perspective des élections législatives de 1936. L'élection du maire reflète cette nouvelle division ; le docteur Bertin-Rouilleau, seul candidat en lice, est élu avec les seules 11 voix de sa liste⁹⁰ « d'entente locale et d'action économique ». L'abstention des 10 conseillers d'opposition marque une certaine défiance vis à vis du nouvel édile. Les adjoints sont choisis dans la liste majoritaire « républicaine de gauche ». Louis Dagassan est premier adjoint, Abel Vincent second, Alfred Beauduc troisième et Joseph Malgat quatrième. L'effectif de ce conseil est au cœur des tensions et des divers processus d'épuration ; profondément remanié tout au long du conflit mondial, il traduit les renversements politiques et militaires fondamentaux.

III. Les mesures répressives encore limitées du régime de Vichy dès l'été 1940

En 1940-41, le ministère de l'Intérieur confirme de nombreux maires dans leurs fonctions. Il

84 Les élus de 1929 sur la liste de droite « Républicains de gauche » sont : Alfred Beauduc, Louis Dagassan, Emile Baraton, Gaston Vigouroux, Abel Vincent, Pierre Bartholomé, Joseph Malgat, Pierre Bertin-Rouilleau, Gustave Sergenton.

85 Pierre Bertin est né le 9 novembre 1888 à Saint-Emilion, fils de François et Marie Roullau (État-civil de Ste-Foy-la-Grande, acte de décès).

86 AD Gironde, 3 M 963. Personnel municipal depuis 1870. Sont élus sur la liste d'Entente des Gauches : Pierre Barat, Ernest Seuve, Marc Chambon, Clément Sallavert, René Teyssandier, Joseph Clary, tous radicaux-socialistes et Georges Chor (SFIO).

87 AD Gironde, 3 M 715, Elections de 1935, instructions, rapports, résultats.

88 *La Petite Gironde*, lundi 6 mai 1935, Municipales.

89 AD Gironde. *Idem*. Les élus de 1935 dans la liste de droite sont les sortants de 1929 auxquels s'ajoutent Abel Vincent et Jean Grenouilleau.

90 AD Gironde, 3 M 716, Liste des maires et adjoints ; 3 M 716, Dossiers par canton et par commune (dont Ste-Foy-la-Grande) ; 3 M 963, Membres du conseil municipal de Sainte-Foy-la-Grande depuis 1870.

est demandé à ces ralliés d'avoir des options politiques compatibles avec la Révolution nationale, vaste entreprise de « redressement » et de propagande lancée aussitôt après le vote crucial du 10 juillet 1940 qui donne tous les pouvoirs constituants au maréchal Pétain. C'est un peu le lot commun : les municipalités sont relativement épargnées car l'État français a de multiples défis à relever. Pour le pouvoir central, il ne suffira pas de simplement servir le régime de Vichy, mais il conviendra de manifester son engagement en faveur des nouvelles thèses officielles résumées par la formule « Travail, Famille, Patrie », directement héritée des thèses défendues par le Parti Social Français (PSF) du colonel de la Rocque⁹¹. Notons que Sainte-Foy, avant et pendant la Seconde Guerre est une place forte du PSF devenu Progrès social français sous Vichy⁹², animé par un négociant catholique foyen.

En 1940, en Dordogne, les effectifs des conseils municipaux sont stables sauf quelques mises à l'écart retentissantes d'élus en raison de leur appartenance à la franc-maçonnerie comme Léon Sireyjol, l'ancien président du conseil général. Sont ainsi confirmées des personnalités célèbres du département, comme l'ancien chef du Quai d'Orsay, Georges Bonnet, ainsi que le maire de Périgueux, Félix Gadaud. À Sainte-Foy-la-Grande, le maire Bertin-Rouilleau est considéré par l'administration⁹³ comme un partisan sûr du Maréchal et de son régime :

« Il administre sa commune avec logique sans souci des intérêts particuliers et de sa recherche de popularité facile. Certains peuvent de ce fait lui reprocher un peu de brutalité dans ses décisions, mais j'estime qu'au milieu des difficultés de l'heure, il n'est pas mauvais qu'un maire ait le sens de ses responsabilités, et les prenne totalement dans l'intérêt public[...]»⁹⁴.

Dès 1941, tous les élus de la Troisième République sont un à un surveillés, contrôlés ; leur parcours, comme leurs idées, sont livrés au crible de la censure. Marc-Olivier Baruch a retrouvé la fiche type qui, en 16 critères, permettait de classer chaque personnalité en fonction de son engagement passé et présent⁹⁵. Voilà l'occasion d'opérer une vaste épuration dans tout le personnel politique départemental. Les têtes vont tomber.

91 AD Dordogne, 1 W 1851, liste des maires nommés par le préfet. Cf. également *Le PSF, un parti de masse à droite*, s. dir. Serge Berstein et Jean-Paul Thomas, CNRS, 2016.

92 AD Dordogne. 1 W 1806. PSF (1940-1945).

93 AD Dordogne, 1 W 1853 ; notice individuelle.

94 *Idem*. « Sainte-Foy-la-Grande - 3159 habitants ».

95 Marc-Olivier Baruch, *Servir l'État français. L'administration en France de 1940 à 1944*, Fayard, 1997, p. 681.

IV. Pierre Bertin-Rouilleau, maire de Sainte-Foy de 1935 à 1944

Bertin-Rouilleau est un lettré qui s'exprime avec verve et talent ; en 1927, il fit paraître chez Féret, *Sainte-Foy-la-Grande. Vieilles maisons. Vieux documents* qui lui valut d'être distingué par l'Académie nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux. Une belle plume en quelque sorte qui multiplie les gestes d'allégeance, le plus souvent symboliques, au chef de l'État et à son entourage. Sur sa proposition un vœu politique est adressé au Maréchal par l'assemblée municipale lors de sa séance du 31 décembre 1940⁹⁶ :

« Le conseil rend hommage au Maréchal Pétain, tant pour son glorieux passé que pour l'œuvre difficile de direction de notre Patrie qu'il entend assumer » et le dit conseil promet de se conformer aux directives de Monsieur le Sous-Préfet tendant à abolir tout ce qui pourrait rappeler la Troisième Internationale⁹⁷, décide donner à la « Place Jaurès » le nom de « Place de Verdun ». Rappelant ainsi la glorieuse victoire remportée en 1916-1917 par le Maréchal Pétain ».

A l'occasion de la nomination du second conseil municipal de la guerre, en avril 1941, Bertin-Rouilleau prononce un discours fleuve, très solennel dans lequel il lève le voile sur ses engagements et sur son idéologie. Le secrétaire de séance note :

« Après avoir brossé un magistral tableau des événements qui marquèrent la période tragique de juin 1940, aboutissement inéluctable de plus de 20 années d'abandon et de paresse, de désordres et d'erreurs, il lança un cri de ralliement autour de la personne du Maréchal Pétain [...] l'homme providentiel que Dieu réservait à la France pour atténuer son malheur et faire l'Union de tous ses Fils. [...] Tous ses actes seront dominés par le service du bien public, pour le bonheur fraternel de la Cité et l'honneur retrouvé de la patrie ».

Ce compte rendu reflète les thèmes de la propagande de Vichy qui fut avant-guerre celle de l'extrême droite et des ligues antiparlementaires : la décadence de la France causée par le régime républicain et le Front populaire puis, par là, le thème du sauveur qui se sacrifie pour « atténuer son malheur » selon les propres termes de Pétain ici directement repris. Le maire Bertin-Rouilleau accorde une telle importance à ce texte programmatique qu'il décide de reprendre le procès-verbal du conseil du 12 avril qui ne lui convient pas malgré les louanges appuyées distillées par le secrétaire.

96 Archives municipales de Sainte-Foy-la-Grande, Série D, Administration générale, D1 (1), Délibérations du conseil municipal (1924-1954). Délibération du conseil municipal du 31 décembre 1940.

97 La SFIO comme Jaurès ont appartenu à la Seconde Internationale des Travailleurs et non à la Troisième.

Le 6 août 1941, il enfonce le clou : son discours du 12 avril doit figurer en version intégrale dans le procès-verbal de la présente séance, ce qui est aussitôt fait. En voici quelques extraits significatifs.

L'hôtel de ville deviendra « la Maison Commune » la « maison de tous, la maison pour tous ».

« Les Français ont besoin de serrer les rangs. [...] Les partis politiques sont morts. Nul ne regrettera, du moins j'imagine, leur tragique disparition⁹⁸. [...] Ce n'était plus la France des Français. Cette satanique période de notre histoire millénaire s'achève⁹⁹ ».

Et d'appeler au ralliement au Maréchal, « l'Homme providentiel que la France s'est heureusement donné. »

On retrouve la même dévotion lors de la réunion du 30 août 1941 à l'occasion de la venue à Sainte-Foy de Jean Labusquière, enfant du pays et chef de cabinet du général Huntziger, promu commandant en chef de la petite armée d'armistice. Il s'agit d'inspecter et d'honorer la Légion des Combattants¹⁰⁰ le lendemain pour la cérémonie de la Flamme - cette « Flamme » représentant la renaissance du pays. La fête qui commémore le 1^{er} anniversaire de la Légion dure 2 jours en présence de personnalités ; ainsi, Charles Huntziger, secrétaire d'État à la guerre en 1941, est celui qui a signé l'armistice de juin 1940 à Rethondes, tout un symbole d'autant qu'il a jugé les conditions fixées par Hitler « dures mais acceptables », tout à fait dans la logique du clan Laval-Pétain¹⁰¹. Le maire prononce à nouveau un discours retentissant où il encense Pétain à qui on doit vouer « une inaltérable reconnaissance¹⁰² ». Après le décès tragique du général et de son chef de cabinet, la municipalité de Sainte-Foy, sur proposition du maire, a même décidé de donner leurs noms à deux rues de la ville. Décision apparemment sans lendemain¹⁰³.

Un hommage est rendu, le 30 septembre 1942, à André Dagassan¹⁰⁴, le fils du premier adjoint Louis Dagassan qui vient de décéder au stalag.

V. Un conseil municipal épuré une première fois sous Vichy (1941)

La période vichyste, comme la Libération, ont été fertiles en épurations du personnel

98 AM Sainte-Foy-la-Grande, Série D, D1 (1), Cahier des délibérations, 6 août 1941.

99 *Ibid.*

100 La Légion française des combattants est créée par la loi du 29 août 1940. Sous le contrôle de l'État, elle rassemble près d'un million d'Anciens combattants - à 80 % ceux de la Grande Guerre - en zone non occupée. Simple instrument de pouvoir, elle se durcit avec la création du Service d'ordre légionnaire en janvier 1942.

101 De retour d'Afrique du Nord, l'avion transportant Huntziger et sa suite, dont Labusquière, s'écrase dans les Cévennes, le 12 novembre 1941. Cet accident fera 12 victimes. La municipalité de Sainte-Foy rendra hommage aux disparus dans son conseil du 25 novembre 1941.

102 AM Sainte-Foy-la-Grande, Série D, D1 (1) Cahier des délibérations, 30 août 1941.

103 AM Sainte-Foy-la-Grande, Série D, D1 (1) Cahier des délibérations, réunion du 18 août 1942.

104 Exposition de février 2007 à la Médiathèque de Sainte-Foy et article de Jean-Claude Faure dans *Sud-Ouest*. André Dagassan était détenu au Stalag VIII C à Sagan en Silésie ; il décède de maladie la veille de sa libération, le 25 août 1942, à l'âge de 36 ans.

municipal. En décembre 1940, siègent encore les élus de 1935¹⁰⁵. Tout au contraire, avec l'arrivée à la tête du gouvernement de l'amiral Darlan qui succède, en février 1941, à P. E. Flandin¹⁰⁶, un pacifiste modéré, un net durcissement est enregistré à tous les niveaux, en particulier en ce qui concerne les assemblées territoriales¹⁰⁷. A Bergerac, le maire Moulinier est destitué bien qu'ayant fait allégeance à Pétain ; il est remplacé par Auguste Jaulin du Seutre¹⁰⁸, ancien médecin de l'armée coloniale, Croix de Guerre, qui est installé le 26 mars 1941 dans ses fonctions.

Dès, le 11 mars 1941, le maire de Sainte-Foy invite les conseillers pour les informer de son maintien en fonction et de la dissolution prochaine du conseil. Il en profite pour remercier tous ses fidèles collaborateurs qui l'assistent depuis 1935¹⁰⁹ et pour proposer que, à l'occasion de la visite du général Laure, secrétaire du Maréchal à la Légion des Combattants de Sainte-Foy, le nom de rue du Maréchal Pétain soit donné à « la route nationale N°136 » qui traverse la cité d'Est en Ouest. Détail piquant, cet axe vital est la rue principale baptisée depuis 1908 « rue de la République »¹¹⁰, terme désormais banni du discours officiel. La proposition émanant de la Légion est reprise par le maire pour qui cette décision donnerait davantage d'éclat à la venue du général, lequel pourrait ainsi inaugurer la rue le 15 mars.

Le 12 avril 1941 est bien une séance remarquable pour l'installation du nouveau conseil municipal et des adjoints désormais entièrement nommés par l'autorité centrale¹¹¹. L'opération d'épuration est très large puisque seuls 4 élus de 1935 conservent leurs sièges : Bertin-Rouilleau Pierre, Dagassan Louis, Grenouilleau Jean et Vigouroux Gaston¹¹².

La répression engagée contre la franc-maçonnerie par la loi du 13 août 1940 qui dissout les sociétés secrètes se traduit à Sainte-Foy le 6 août 1941 ; le conseil municipal décide que le produit de la vente des biens de la loge foyenne du Grand Orient, Travail et Progrès, sera dévolu au bureau de Bienfaisance ; cependant, les locaux ne trouveront pas preneur¹¹³.

Le retour de Laval - que Bertin-Rouilleau n'apprécie guère - pour lequel est créée, en avril 1942, la fonction de « chef de gouvernement », est enfin saluée en ces termes lors de la séance du 1^{er}

105 AM Sainte-Foy-la-Grande, Série D, Administration générale, D1 (1), Délibérations du conseil municipal (1924-1954). Délibération du conseil municipal du 31 décembre 1940.

106 Cabinet François Darlan de février 1941 à avril 1942 où il est remplacé par Pierre Laval qui reste en poste en France jusqu'en août 1944.

107 *Histoire de Bergerac* sous la direction de Michel Combet, Périgueux, Fanlac, 2017, p. 359.

108 *Ibid.*, p. 357-360 et 417.

109 AM Sainte-Foy-la-Grande, Série D, D1 (1), Arrêté préfectoral du 27 février 1941, quelques jours à peine après la prise de fonction de Darlan.

110 Marie-Madeleine Guesnon et Jean Valette, *Dictionnaire des noms de rues de Sainte-Foy-la-grande et Pineuilh*, Editions Laulan, Pineuilh, Sainte-Foy, 1988, p. 48.

111 Arrêtés préfectoraux des 25 et 27 mars 1941.

112 Les autres conseillers nommés en 1941 sont : Petit, Barrière, Castanet, Courolle, Audat, Fournier, Garrau-Fonneuve, Inaudière, Jeanblanc, Fort, Pique, Meynard (prisonnier), Guiraud, Vircoulon. Pique et Grenouilleau sont nommés adjoints par le préfet.

113 *Etre franc-maçon en Pays foyen*, Livre anniversaire de la loge Travail et Progrès, 1997, p. 62-63.

décembre 1942 :

« Le conseil municipal de Ste-Foy-la-Grande [...] assure le maréchal Pétain, chef de l'État, de son attachement indéfectible et affirme la confiance absolue qu'il met en lui et en monsieur Laval, chef du gouvernement pour flétrir et châtier ceux qui ont trahi(s), pour conduire fermement le peuple vers de moins sombres destinées et pour faire que la France ne meurt [sic] pas¹¹⁴».

Bertin-Rouilleau reste parmi les fidèles malgré la désaffection de l'opinion envers Vichy qui s'est manifestée à la suite de l'occupation de la zone libre par l'armée allemande, le 11 novembre 1942, désaffection accentuée par la mise en place de la Relève qui est un échec et bien plus encore avec la réquisition des jeunes gens promis au STO ; à cette emprise sans cesse plus répressive de l'occupant nazi, s'ajoutent les mauvaises nouvelles venues en 1943 du front russe puis des fronts nord-africains et proche-orientaux.

Après la création du Service du Travail Obligatoire (STO) en février, la municipalité de Sainte-Foy approuve ces réquisitions forcées et en fait ressortir les points positifs. En effet, dans sa séance du 17 mars 1943, le conseil approuve toutes les mesures d'accompagnement prévues par le sous-préfet. La visite surprise du maire de Sainte-Foy en août 1943 sur le chantier des Beunes, très symbolique de la Rénovation nationale, en dit long sur son caractère. Afin d'inspecter les conditions de vie des jeunes requis, dont plusieurs foyens, il n'hésite pas à se faire passer pour le sous-préfet de Sarlat. Constatant la grande pénurie qui affecte les conditions d'hébergement, d'hygiène, d'alimentation, il n'hésite pas à alerter par missive officielle toutes les autorités départementales comme gouvernementales, s'attirant aussitôt les protestations de la Milice¹¹⁵.

A la suite de l'exécution à l'hôpital par des Résistants de l'agent de propagande vichyste Roger Verdier, les représailles d'un commando de Waffen SS de Castillon à la gendarmerie de Sainte-Foy, le 7 décembre 1943¹¹⁶, sont terribles, 2 morts (Barraud et Métais) et 2 blessés (Pradier, adjudant, et Peleuse sont blessés). L'émotion est immense dans la population et le conseil municipal est sous le choc.

Des obsèques solennelles sont organisées devant la mairie, en présence des corps constitués, le 9 décembre¹¹⁷. Pour le maire, c'est toute la ville de Sainte-Foy qui est en deuil. Ainsi, l'assassinat des

114 AM Ste-Foy, D1 (1), Cahier des délibérations, 1^{er} décembre 1942.

115 AD Dordogne, 1 W 397, Lettre du maire de Sainte-Foy du 4 août 1943, de la Milice le 7 août. In Jacques Puyaubert, « 1943 : Bertin-Rouilleau et l'affaire des jeunes Foyens requis pour assainir la vallée des Beunes », *Cahier des Amis de Sainte-Foy*, 2016-1, N° 107, p. 47 à 60.

116 Christian Pradier, « Attaque de la brigade de gendarmerie. Sainte-Foy-la-Grande, le 7 décembre 1943 », in *Cahier des Amis de Sainte-Foy*, 1995, N°2, p. 3 à 15. Cf. un extrait de l'allocution du maire lors des obsèques, p. 6.

117 Jacques Reix et Jean Vircoulon, *Chronique des années de guerre en Pays foyen (1939-1945)*, Fanlac, Périgueux, 1995, p. 130-133.

gendarmes Barraud René et Métais Maurice figure à l'ordre du jour de la séance du 11 janvier 1944 où est fait le point de la souscription ouverte auprès des Foyens pour aider les familles ainsi que de la prise en charge des frais d'obsèques par la ville de Sainte-Foy¹¹⁸.

Le 15 janvier 1944, une quarantaine de maires de la région Limousin - à laquelle appartient alors la Dordogne redessinée au lendemain de la création de l'État français - se rendent en délégation auprès du maréchal Pétain qui les recevra chaleureusement. Parmi ces élus se trouvent de nombreux périgourdiens dont le maire de Bergerac et le maire de Périgueux, Gustave Chassagne nommé suite à l'éviction surprise de Félix Gadaud, pourtant loyal envers Vichy. Chassagne rend hommage au vainqueur de Verdun, le chef lucide capable de faire face aux épreuves dans l'adversité. Dans la perspective de cette réception, le maire de Sainte-Foy-la-Grande a été désigné pour représenter les cantons de Gironde rattachés ; il obtient du conseil que 2 bouteilles de vin soient offertes au chef de l'État dans une bourriche frappée aux armes de la commune. M. Grenouilleau est chargé de préparer le présent¹¹⁹.

René Barat, imprimeur à Sainte-Foy, membre de la loge Travail et Progrès, conseiller municipal élu en 1935 puis renvoyé en 1941, est entré au sein du réseau de résistance Hilaire Buckmaster le 14 juillet 1943 ; il est arrêté par les SS le 8 novembre 1943¹²⁰ et déporté au camp de Buchenwald. Après la libération du camp, il est hospitalisé à Paris et revient de captivité très affaibli. Il décède en 1950.

A notre connaissance, le registre des délibérations municipales ne se fait pas l'écho de cette arrestation ; l'opération de représailles armée menée par la Wehrmacht à Sainte-Foy les 4 et 5 août 1944, n'apparaît pas davantage ; il n'est fait mention ni du massacre des six Juifs foyens au Fleix le 5 août, ni de la bataille finale de Sainte-Foy (14 au 17 août 1944) qui provoque le départ des troupes allemandes. En ce qui concerne la rafle du 18 avril 1944 opérée par la Gestapo et la brigade nord-africaine qui arrêtent une douzaine d'otages, le témoignage de Joseph Charrière rapporté par Jacques Reix et Jean Vircoulon, est à mettre au crédit du maire :

« Tout à coup sortant de la mairie, nous avons vu le maire, M. Bertin-Rouilleau, ceint de son écharpe tricolore, et agitant désespérément les bras pour arrêter ou suspendre l'exécution. »

Le témoin conclut : « Je pense que l'intervention de M. Bertin-Rouilleau a pour beaucoup contribué à nous sauver la vie, et sans doute nous éviter la déportation en camp de concentration.¹²¹ »

Les avis divergent quant au rôle exact joué par le maire lors de l'arrestation des Juifs foyens le 4

118 AM Sainte-Foy-la-Grande, Série D, D1 (1), Cahier des délibérations, 11 janvier 1944.

119 *Ibid.*

120 Jacques Reix et Jean Vircoulon, *Chronique des années de guerre en Pays foyen (1939-1945)*, Fanlac, Périgueux, 1995, p. 110.

121 Jacques Reix et Jean Vircoulon, *Chronique des années de guerre en Pays foyen, op. cit.*, p.142-144.

août. Selon André Levy¹²², le maire fut contraint de donner une liste de noms alors que la ville est totalement investie par l'armée allemande ; à cette présence dissuasive s'ajoutent les exactions du Corps des Volontaires français de Besson-Rapp qui va prendre en charge l'arrestation des Juifs et leur massacre le lendemain. La liste fournie par la mairie était-elle volontairement tronquée comme l'a attesté Mme Smuteck¹²³ ? Selon la déclaration officielle d'Emile Herpe¹²⁴, directeur du collège Jules Steeg, Besson-Rapp a pris en mains la traque des familles juives, le maire étant contraint de céder devant les menaces.

VI. Les soubresauts dramatiques de la Libération affectent le conseil municipal à nouveau épuré (1944-1945)

S'en suit pour le conseil municipal une longue période de vacance car les événements extérieurs l'emportent désormais. Débarquement des Alliés, campagne de France, libération progressive du territoire métropolitain, bataille de Sainte-Foy, installation des nouveaux pouvoirs. A ce titre, la teneur du conseil municipal tenu le 7 octobre 1944 semble assez insolite : le maire Bertin-Rouilleau, toujours en place malgré ses constantes prises de position pétainistes, accueille la dizaine de conseillers présents « invités » élus sous la Troisième République et réintégrés d'office¹²⁵.

« Messieurs et vieux chers collègues,

J'ai la grande joie et la très vive satisfaction de vous souhaiter – à nouveau – une affectueuse bienvenue dans cette maison - elle n'en n'est pas moins toujours restée la vôtre – que vous retrouvez après une « éclipse » [...] ».

Il considère ensuite que les « riches archives » de la ville regorgent de périodes troublées et qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de ces vicissitudes historiques, balayant ainsi habilement tout retour sur un passé récent. Il rappelle le ton confraternel du discours du 12 avril 1941. Le conseil a été convoqué en accord avec le comité de Libération de Sainte-Foy pour statuer sur le budget. « Il ne saurait y avoir de césure trop prolongée dans l'administration et le fonctionnement harmonieux et régulier d'une collectivité. » selon Bertin-Rouilleau.

Selon l'ordonnance promulguée le 21 avril 1944 à Alger, les élus et les conseils municipaux en

122 (15)-Levy André in Jacques Puyaubert « Les Juifs à Sainte-Foy-la-Grande (1939-1945), « Témoignages », *Cahier des Amis de Sainte-Foy*, 2010-2 et 2011-1, N° 96-97, p. 68-74.

123 Jacques Reix et Jean Vircoulon, *Chronique des années de guerre en Pays foyen*, op. cit., p. 189-190.

124 AD Gironde D2 (2), Pièces de forme du procès d'André Besson. Cf. Jacques Puyaubert, « Le massacre de Souleillou au cœur du procès d'André Besson », *Cahier des Amis de Sainte-Foy*, N° 99, p. 37-43.

125 Les élus de 1935 présents le 7 octobre 1944 sont Bartolome, Beauduc, Bertin-Rouilleau, Chambon, Chor, Grenouilleau, Sallavert, Seuve, Teyssandier, Vincent (Pomport excusé). René Barat, déporté en Allemagne est absent. A M Sainte-Foy-la-Grande, Série D, D1 (1).

fonction avant-guerre devaient être immédiatement rétablis dans leurs fonctions.

Le maire de Sainte-Foy semble gérer avec la plus grande maîtrise cette transition des plus périlleuses entre un régime dictatorial et le retour à la démocratie représentative. Il joue la continuité républicaine, passant outre cette « éclipse » si bien que son talent oratoire peut laisser entrevoir un passage sans encombre, et, pourquoi pas, un retour à la situation qui prévalait de 1935 à juin 1940. En conclusion, il en appelle à « l'ordre, l'entente, l'union nationale, la concorde dans la Paix sociale, dans la justice et la liberté. »

Mais le budget additionnel 1944 ne sera pas voté, l'ancien-nouveau conseil se décrétant dans l'ignorance de la situation financière du moment. Un avertissement clair. Le maire cherche-t-il à se maintenir à son poste ?

Une semaine plus tard, le 13 octobre, la tenue du conseil se fait encore sous l'égide de Bertin-Rouilleau en présence des conseillers réintégrés ; Marc Chambon apparaît comme secrétaire. Le vote du budget n'interviendra que lorsque le conseil municipal sera totalement constitué. Remarquons qu'à la place de la signature spectaculaire du maire, le registre comporte un papier recollé et signé des conseillers seuls.

La séance du 13 janvier 1945 s'avère décisive. Voilà le conseil de 1935 rétabli dans ses fonctions à l'exclusion, par arrêté du préfet du 2 janvier, de 4 conseillers : (Vigouroux, Grenouilleau, Dagassan et Malgat). S'ajoutent 5 conseillers choisis par l'administration préfectorale parmi le comité de Libération et des notabilités pour compléter l'effectif ¹²⁶.

C'est alors que le maire propose d'adresser au général de Gaulle un « message de confiance », une initiative qui met le feu aux poudres. Un conseiller conteste aussitôt que Bertin-Rouilleau puisse figurer sur ce message arguant son rôle sous Vichy :

« Hier il encensait Pétain, aujourd'hui il félicite de Gaulle, l'assure de sa fidélité, demain il sera l'apologiste [... (illisible)] ». Et de demander au conseil de voter sur la motion proposée par le Comité de Libération local issu de la Résistance :

« Que soit éloigné et banni de la Communauté Patriotique, M. Bertin-Rouilleau, homme de confiance du traître Pétain qu'il assurait de sa confiance le 15 janvier 1944 à Vichy, et s'est montré dans son activité municipale son collaborateur servile¹²⁷ ».

Le maire réplique qu'il a déjà transmis sa démission à l'administration. Cette motion est adoptée à l'unanimité moins la voix d'un conseiller qui dénie au maire le droit de s'associer à une telle

126 Les conseillers réintégrés sont 9 élus de 1935 (souvent déjà élus en 1929) : Vincent, Beauduc, Seuve, Bartholome, Chambon, Chor, Teyssandier, Sallavert (Pomport excusé) ; à ces derniers, s'ajoutent 5 conseillers nommés transitoirement : Destruhaut, Durand, Merveilleau, Lafarge, Mme Lalanne.

127 AM Sainte-Foy-la-Grande, Série D, D1 (1), Conseil municipal du 13 janvier 1945.

démarche. C'est au tour de Chambon de refuser que celui qui a servi Vichy puisse être encore dans le jeu démocratique.

Un nouvel acteur a fait irruption dans le jeu municipal : le Comité de Libération dirigé par Jean-Marie Lamothe dont la ligne politique est beaucoup plus intransigeante ; le conseil municipal, en position d'infériorité, est obligé de louvoyer. Le Comité de Libération joue désormais un rôle déterminant dans l'épuration déjà engagée par l'administration préfectorale. Le rapport des forces est alors tout à fait favorable aux responsables de la Résistance locale.

Avant de se séparer, le conseil adopte à l'unanimité une motion demandant à l'autorité administrative de prononcer la révocation du maire « nommé par l'usurpateur et maintenu dans ses fonctions à l'encontre du vœu du Comité de Libération. »

Le comité local reproche au maire ses compromissions et demande au sous-préfet la révocation de 5 conseillers, dont le maire¹²⁸.

Le 20 janvier 1945, la présidence de la municipalité est confiée symboliquement au premier adjoint Abel Vincent, personnalité foyenne élue en 1935 sur la liste « républicaine de gauche » qui déclare : « Nous avons été renvoyés (de ce conseil il y a quatre ans) pour la seule raison que nous étions des Républicains. » Il rend hommage aux maquisards et aux FFI ainsi qu'au général de Gaulle d'avoir permis de « chasser le boche » et de « réintégrer la République ».

Le 28 janvier 1945 à 19 heures 30, le maire déchu, le docteur Pierre Bertin-Rouilleau, très affecté, se suicide à l'hôpital, avenue Charrier¹²⁹.

Les élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945 sont les premières élections démocratiques organisées à la Libération où, pour la première fois, les femmes disposent du droit de vote. Dans l'ensemble de la France, l'on observe une très nette poussée à gauche dans la mesure où les élus de droite, souvent associés comme à Sainte-Foy aux destinées de l'État français, sont, sauf exception, sanctionnés et durablement écartés du pouvoir.

Le conseil municipal foyen qui comprend 21 membres est installé le 19 mai sous la présidence du premier adjoint, Abel Vincent¹³⁰. Marc Chambon, élu avec 19 suffrages sur les 20 présents devient le nouveau maire de cette période de transition dirigée par le Gouvernement provisoire de la République. Abel Vincent est premier adjoint, Alfred Beauduc, second adjoint et André Pomport,

128 Sur le rôle des comités de Libération dans le canton, cf. Jacques Reix et Jean Vircoulon, *Chronique des années de guerre en Pays foyen (1939-1945)*, Fanlac, Périgueux, 1995, p. 232-235. Jean-Marie Lamothe dirige le comité local et le comité cantonal de Sainte-Foy.

129 Etat-civil, Mairie de Sainte-Foy-la-Grande, copie de l'acte de décès.

130 AM Sainte-Foy-la-Grande, Série D, D1 (1), Cahier de délibérations en date du 19 mai 1945. Barat René est porté absent. Les 21 conseillers installés le 19 mai 1945 sont : Sergenton Camille (épouse Kaminski), Barat René, Chor Georges, Beauduc Alfred, Vincent Abel, Jaurand Robert, Seuve Ernest, Destruhaut Louis, Chambon Marc, Bournazel Henri, Lafarge Jean, Bitard André, Robert Léon, Pomport André, Biaud Jean, Merveilleau Georges, Gouneau Pierre, Bartholomé René, Roy Jeanne (épouse Sicard), Faucher Madeleine (épouse Garrau), Rogé Franck.

troisième, Louis Destruhaut quatrième. Trois femmes font leur entrée au conseil municipal : Camille Sergenton (épouse Kamiski), Jeanne Roy (épouse Sicard), Madeleine Faucher (épouse Garrau).

Le 26 mai, le conseil se réunit pour la première fois de manière ordinaire :

« Le conseil municipal de Sainte-Foy-la-Grande adresse au général de Gaulle, chef du gouvernement, l'expression de sa reconnaissance et de son admiration pour son magnifique effort qui a conduit le pays à la victoire et l'assure de son dévouement pour le redressement de la Patrie dans l'intérêt de la République laïque et de la démocratie¹³¹ ».

Le conseil qui avait décidé en mars de baptiser la route du Fleix à Rozières « Avenue de la Résistance » sollicite en juin son homologue de Pineuilh pour aller dans le même sens.

La continuité entre la Troisième République et la Quatrième en gestation est étroite puisque les principaux dirigeants sont des élus de 1935 ou 1929 - à l'exception de Destruhaut - les conseillers réprouvés de 1941 sous Vichy, à qui les électeurs ont fait massivement confiance. 9 conseillers étaient déjà là en 1935 et, surtout, ce sont eux qui occupent les postes-clés de la cité foyenne. A noter que les épreuves de la guerre ont rapproché les concurrents de 1935 puisque se mêlent désormais les anciens républicains de gauche, les radicaux ou des socialistes.

Le processus de normalisation est achevé. On observe en parallèle, un glissement à gauche marqué par l'influence des comités de Libération ; la droite vichyste est mise à l'index et éloignée de la gestion des affaires publiques. La période de l'Occupation fut ainsi particulièrement agitée pour le conseil municipal de Sainte-Foy-la-Grande dont l'œuvre quotidienne fut multiforme et essentielle - mais ce serait l'objet d'un autre article.

* * *

131 AM Sainte-Foy-la-Grande, Série D, D1 (1), Cahier de délibérations en date du 26 mai 1945.

Conférence

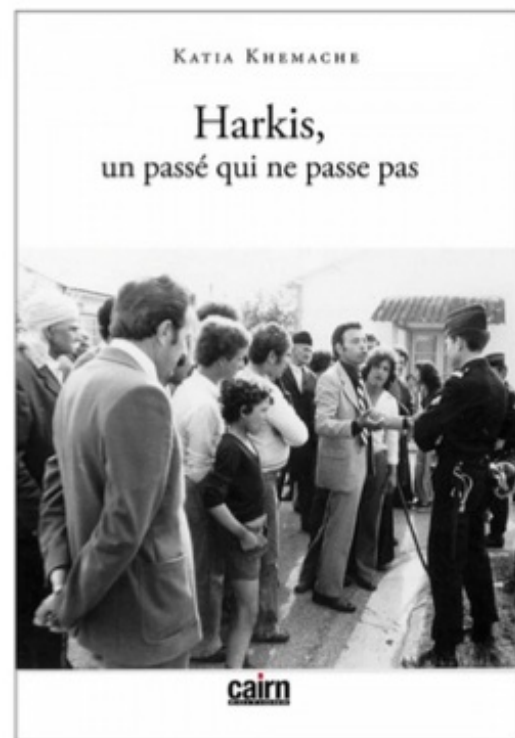
Samedi 13 avril 2019 à 18 h 00

44 rue Alsace-Lorraine, Sainte-Foy-la-Grande.
(entrée gratuite)

Harkis, un passé qui ne passe pas
Par **Katia Khemache**



Katia Khemache, ancienne élève du lycée Élisée Reclus de Sainte-Foy-la-Grande, est professeure d'histoire-géographie à Libourne. De sa thèse sur la population harki du Lot-et-Garonne de 1962 à aujourd'hui, elle a tiré un livre, *Harkis, un passé qui ne passe pas*, qui s'inscrit dans le prolongement des ses travaux universitaires. Il raconte les arrivées des anciens supplétifs en France dans les années 1960 et éclaire la révolte du camp de Bias menée en 1975 par une frange de la seconde génération.



Les Amis de Sainte-Foy et de sa région
102 rue de la République, Sainte-Foy-la-Grande

Coeur de Bastide
44 rue Alsace-Lorraine, Sainte-Foy-la-Grande



Conférence 13 avril 2019 à Sainte-Foy-la-Grande

Harkis un passé qui ne passe pas

Katia KHEMACHE

Harki est devenu au fil du temps un terme générique qui englobe des réalités très diverses au cours de la guerre d'Algérie, une sorte de « raccourci historique ». En 1962, les Harkis sont loin de former un groupe homogène et identifiable. En l'introduction d'ores et déjà, il me semble important de préciser tout de suite un fait qui n'est peut-être pas si évident : les harkis d'hier ne sont pas les harkis d'aujourd'hui.



Image tirée d'un panneau de l'exposition
les Harkis dans la colonisation et ses suites, Harkis Droits de l'Homme.

I. Les harkis en Algérie 1954/1962

Ce terme générique de harkis englobe des catégories de personnels civils et militaires bien distinctes. Des personnels civils : fonctionnaires non démissionnaires, élus ou notables musulmans. Des membres des forces armées: d'un côté, les soldats, soit engagés sous contrat, soit conscrits. De l'autre, les « supplétifs », répartis eux-aussi entre 5 catégories de formation civile mises en place pour contribuer « au maintien de l'ordre » durant ce que l'on nomme les « événements d'Algérie »:

- les *goumiers* groupes mobiles de sécurité (GMS).
- *Moghaznis* gardant les Sections administratives spécialisées (SAS).
- Les *assas* (gardiens) des unités territoriales (UT).
- Les groupes d'auto-défense de villages (GAD).
- Les *harkis*, membres des unités en mouvement ou *harka*.

Au total, l'ensemble de ces catégories de soldats et de supplétifs armés par la France a atteint un effectif total estimé entre 180.000 et 210.000 hommes en janvier 1961 (dont 63 000 *harkis* à proprement parler)¹³².

Au printemps 1962, malgré l'accord d'amnistie arrêté au moment des négociations, les garanties assurées par les Accords d'Évian, n'étant assorties d'aucune sanction, ne paraissent très rapidement qu'illusoire. De plus, en Algérie, les faiblesses de l'exécutif provisoire algérien, des pratiques douteuses de certains commandos FLN et l'action violente menée par l'Organisation Armée Secrète (OAS) entraînent une violence extrême.

Toutefois, malgré ce contexte, les ex-supplétifs retournent donc massivement à la vie civile, désarmés et avec une solde de huit cent à deux mille francs selon les années de service. Si les violences contre les harkis se font relativement rares jusqu'au 1^{er} juillet 1962, elles se multiplient ensuite très vite dans tout le pays. Enlèvements, détention dans des camps, tortures, massacres, se succèdent en plusieurs vagues, qui dépassent la durée de la lutte pour le pouvoir de l'été 1962.

Désœuvrés face à ces menaces, tentant de fuir ces exactions, ceux que l'on va nommer communément les harkis, sont, peu à peu, contraints à l'exil. On estime à 60 000 environ le nombre de FMR en France aux lendemains des Accords d'Évian.

II. Le salut dans l'exil

Le transfert en métropole d'un grand nombre d'anciens « harkis », recommandé à titre de sage précaution par plusieurs conseillers du gouvernement de Michel Debré (1959-avril 1962), sont

132 Perville G., « Des lendemains qui déchantent », Historia, octobre 2010.

délibérément écartés par celui de Georges Pompidou. Les initiatives prises par d'anciens officiers de SAS qui cherchent à transférer leurs hommes et leurs familles menacés, sont alors dénoncées et interdites par les ministres, à partir d'avril 1962.

Même si cette migration apparaît comme contrainte et problématique pour les pouvoirs publics français, une organisation de sauvetage est progressivement organisée. Elle est planifiée par une directive du secrétaire d'État aux rapatriés Robert Boulin datant du 15 mai 1962¹³³.

Leur « recasement » en France, pour reprendre le terme administratif de l'époque, répond, pour les autorités en place, à un double impératif : veiller à la sécurité de l'État mais aussi assurer la sécurité des harkis eux-mêmes face aux Algériens pro-FLN présents sur le sol français. En effet, les pouvoirs publics se heurtent en maints endroits à des actions illégales des membres du FLN¹³⁴: menaces, racket, manœuvre de persuasion, détention arbitraire ou encore assassinat¹³⁵.

L'aspect sécuritaire, véritable obsession de ce gouvernement qui sort juste de son ultime guerre de décolonisation, est entre autres à l'origine du redéploiement des camps français pour l'accueil et la gestion des familles d'anciens harkis: Le Larzac (Aveyron), Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), La Rye-Le Vigeant (Vienne) et Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) sont les plus connus.

La suite de l'histoire des harkis est faite pour les uns d'intégration silencieuse, pour les autres, ceux vivant en vase-clos dans les espaces fermés (camps, cités d'accueil, hameaux forestiers), de discussions chaotiques avec les pouvoirs publics. Leur histoire pose la question de la transmission dans la mesure où l'identité harkie sera portée par la seconde génération, cette masse d'enfants qui peuple déjà les camps en 1963.

III. Vers une identité harkie de France

Image de la révolte de 1975 menée au camp de Bias,
(fonds d'archives privées A.F.)



Depuis 1962, et pendant plus de dix ans, les harkis avaient disparu du discours et des préoccupations publiques, leur histoire relevait alors de la mémoire partisane des différents acteurs

133 Directive du secrétaire d'État aux rapatriés Robert Boulin aux préfets, 15/05/1962, conservée sous la cote 19910467 art 2 dossier 1 Harkis.

134 Courrier du Ministre Intérieur à tous les préfets pour la sécurité des anciens supplétifs 01/09/1962 Archives Départementales Lot-et-Garonne 930 W 20.

135 Circulaire secrète N°274 26/05/1962 à tous les préfets du ministre Intérieur R.FREY conservée sous la cote 19910467 art 1 dossier 5 Nord-Africains. (Déroation N°1105689).

de la guerre d'Algérie.

À partir de 1975, avec les actions violentes menées par une fraction de fils de harkis (occupation des locaux administratifs des camps et hameaux et prises d'otage), on assiste à une prise de conscience de leur existence par les pouvoirs publics et la société civile. Depuis cette première révolte, la perception du problème des anciens « harkis » a profondément changé, tout au moins en France : on passe d'une question politique à un problème de société.

Par la suite, dans les années 1980, leur lutte se mêle à la marche pour l'égalité et contre le racisme. Mais le malaise demeure entier et aboutit au cours de l'année 1991 à de nouvelles émeutes menées par des jeunes nés en France après la guerre. Cette rébellion remet sur le devant de la scène médiatique la question harkie et pousse les pouvoirs publics à penser une politique nouvelle et globale qui se traduira par la loi Romani de 1994.

À l'aube du XXI^e siècle, dans un contexte d'accélération des mémoires, les témoignages de ces enfants sont de plus en plus nombreux. La voix harkie est alors portée en grande partie par des femmes, filles de harki, comme Fatima Besnaci-Lancou. S'inscrivant dans la même démarche, nous pouvons citer également Dalila Kerchouche, journaliste à l'Express. Avec cette écriture mémorielle, il ne s'agit plus, comme cela a pu l'être et peut l'être encore lors des manifestations collectives, d'une modalité simplement revendicative mais d'une prise de parole qui aspire cette fois, à donner à leurs semblables un récit historique.

Pour conclure, il paraît essentiel de rappeler que le transfert en France d'un nombre important de familles harkies n'a pas été voulu par le gouvernement français après les accords d'Évian. Il lui a été dicté, d'abord par les initiatives d'anciens officiers puis, par l'accroissement des exactions en Algérie.

Pour cette population fragilisée, le déracinement participe grandement à l'éclosion d'une conscience collective. L'appartenance à une communauté de destin suppose le partage d'une histoire commune ; pour les harkis, ce sera celle de l'exil. Mais elle nécessite aussi le partage d'un territoire. À ce propos, le camp est devenu un marqueur identitaire fort et a participé ainsi à l'émergence d'une identité harkie de France. Ce constat nous rappelle avec acuité la définition de la philosophe Hannah Arendt qui qualifie le camp de « seul pays que l'on offre à ceux qui sont sans État ».

* * *

Société d'Histoire
Les Amis de Sainte-Foy et de sa région

Société d'Histoire

Les Amis de Sainte-Foy et de sa région

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

René Barjou, Christiane Basque, Maryse Deshayes, Alain Lacoste,
Christian Lambert, Dominique Laporte, Alain Morel, Danièle Provain,
Jacques Puyaubert, Jan Rapacki, Claude Schwob, Jeanne Vigouroux.

BUREAU 2019

Président : Alain Morel

Secrétaire : Christiane Basque

Trésorier : Alain Lacoste

CONTACTS

contact@saintefoylagrandehistoire.com

Alain Morel 06 81 55 08 20 morel.ala@gmail.com

Danièle Provain 05 57 46 58 19

Jeanne Vigouroux 06 78 59 29 53

Christiane Basque 05 24 24 58 15

COLLECTIVITÉS BIENFAITRICES

Communauté de communes du Pays foyen et les municipalités de Pineuilh,
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, Saint-Philippe-du-Seignal, Saint-Quentin-de-Caplong.

Vie de la société 2019

Alain MOREL

I. Fonctionnement interne

Assemblée générale

le 2 février 2019 salle Paul Bert.

Conseil d'administration

Composition :

René Barjou, Christiane Basque, Maryse Deshayes, Alain Lacoste, Christian Lambert, Dominique Laporte, Alain Morel, Danielle Provain, Jacques Puyaubert, Jan Rapacki, Claude Schwob, Jeanne Vigouroux.

Il s'est réuni une fois par trimestre : les 18 février, 27 mai, 19 septembre 2019.

Bureau

Élection au premier conseil d'administration le 18 février 2019.

Composition :

Président : Alain Morel

Secrétaire : Christiane Basque

Trésorier : Alain Lacoste

Adhésions

96 adhérents, effectif stable.

Site web :

Devrait atteindre un total de 100 000 visites lors de l'Assemblée Générale 2020.

La trésorerie est saine.

Des subventions de fonctionnement ont été attribuées par les municipalités de Pineuilh et Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.

Une subvention a été accordée par la CDC du Pays foyen pour les expositions réalisées à l'occasion de la fête de la rivière.

Nous remercions très sincèrement ces collectivités qui soutiennent le travail de l'association.

II. Publications

À noter un retraitage de 15 exemplaires du cahier N° 113 *Pessac-sur-Dordogne. Regards croisés*, dont 10 exemplaires ont été remis à Mme Saillan, tabac-presse à Pessac-sur-Dordogne.

Ainsi que 30 exemplaires du cahier N° 100 *Sainte-Foy d'hier - Commerce et artisanat*.

Nous avons publié au premier semestre 2019 :

- 200 exemplaires du *Cahier des Amis de Sainte-Foy* N° 114 (Année 2019 – n°1)

Articles du *Cahier des Amis de Sainte-Foy* N° 114 :

- Laura Vieillefond (1917-2018) Jeanne VIGOUROUX

- De l'océan Indien aux rives de la Dordogne : Nicolle MAGUET – Sophie MIQUEL
le retour de Jeanne Barret après son tour du monde
Jeanne Barret Jean Dubernat, propriétés et familles en Dordogne et en Gironde

- Projection/Conférence 31 mai 2018 à Sainte-Foy-la-Grande : Nicolas EPRENDRE
Alexandra David Néel, engagements de jeunesse

- L'ancienne gendarmerie de Sainte-Foy-la-Grande Christian LAMBERT

III. Partenariat et animations

Partenaires

L'Association est adhérente à la Fédération Historique du Sud-Ouest (FHSO), au Comité de Liaison de l'Entre-deux-Mers (CLEM), à la Société de l'Histoire du Protestantisme dans la Vallée de la Dordogne (SHPVD), au Musée du Pays foyen, à Coeur de bastide.

Visites de la Bastide

Jeanne Vigouroux et Alain Morel ont effectué une visite programmée de la Bastide à la demande de l'association « Au pays de Cerné ».

Des visites ont été effectuées pour des journalistes à la demande de l'Office de Tourisme, ainsi que pour José Ruiz, journaliste à France Bleu Gironde pour une émission de radio *Pierres et nature, à la découverte du patrimoine de la Gironde*.

Conférences

Un grand nombre de personnes s'est déplacé « au 44 », dans les locaux de Coeur de bastide pour la présentation du livre de Katia Khemache : *Harkis, un passé qui ne passe pas*, paru aux éditions CAIRN en 2018. Le public très nombreux a manifesté un vif intérêt. La mémoire des harkis est une mémoire vivante et douloureuse. La séance de dédicaces fut l'occasion d'échanger sur un sujet resté aujourd'hui encore, extrêmement sensible.

Sortie patrimoniale

Samedi 22 mai 2019 organisée par Claude Schwob.

Le matin, visite guidée du village médiéval de Rions par David Souny, historien et archéologue. L'après-midi, visite guidée du Château de Montesquieu à La Brède sous le soleil.

Expositions

Paul Corriger nous quittait en 2009. 2019, fut l'occasion d'organiser une rétrospective de ses œuvres au 44 rue Alsace Lorraine avec le Musée du Pays foyen. Une trentaine de céramiques sur laves et photographies, ont été présentées au public en présence de son fils Jean-Jacques. Le vernissage a eu lieu le samedi 26 janvier 2019.

Dans le cadre du Festival Reclusiennes 2019, les Amis de Sainte-Foy et de sa région avec le Musée du Pays foyen ont proposé une exposition commune du 10 au 14 juillet: *Le travail en transition*.

Présentation par l'association, le 4 août 2019, d'expositions salle Clarisse Brian-Reclus.

Photos et cartes postales anciennes, sur le thème de la rivière Dordogne.

Kakémonos *Le bassin de la Dordogne réserve biosphère de l'UNESCO en 2012*.

A la demande de la CDC du Pays foyen, une exposition « Histoire des cinémas en Pays Foyen » réalisée par les Amis de Sainte-Foy et le Musée du Pays foyen a été installée jusqu'au 13 octobre à l'occasion de l'ouverture des 2 nouvelles salles du cinéma intercommunal La Brèche :
le 6 novembre 2019.

Salons du livre

- Bergerac

Le dimanche 29 septembre 2019 les Amis de Sainte-Foy étaient présents au château Mounet-Sully, à l'invitation de l'éditeur Jean-Jacques Guillaume.

- Port-Sainte-Foy

Le dimanche 6 octobre 2019, comme chaque année les Amis de Sainte-Foy ont tenu un stand au salon du livre *Mémoire encrée* à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.

Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest

Bazas les 19 et 20 octobre 2019 sur le thème :

les Villas, Châteaux et Maisons fortes en Guyenne : l'habitat des élites de l'époque romaine à nos jours.

* * *

N° SIRET : 392 324 315 00010
RNA : W 33 500 15 35
ISSN : 0759-3562

Siège social : 102, rue de la République
33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE *Correspondance et
envoi d'ouvrages à cette adresse*

Directeur de publication :

Alain MOREL

Secrétaires d'édition :

Jeanne VIGOUROUX

Maryse DESHAYES

Comité de lecture :

Christiane BASQUE

Maryse DESHAYES

Alain MOREL

Danièle PROVAIN

Jan RAPACKI

Jean-Claude VIAU-BOUNEZOU

Jeanne VIGOUROUX

Mise en page :

Alain MOREL

Impression :

COPYMÉDIA

1Bis, Avenue de Guitayne 33610 CANEJAN

PUBLICATIONS

La société est ouverte à tous. Les sociétaires qui désirent publier un travail de recherche dans les Cahiers doivent les adresser au Président. La société « Les Amis de Sainte-Foy » n'est en aucune manière solidaire des opinions émises par ses membres ou par les auteurs, même reproduites dans les Cahiers.

Les mémoires publiés dans leur ordre de réception doivent être déposés, complets et définitifs, avant toute insertion. Le Comité de lecture donnera son avis sur l'intérêt de l'insertion et ne saurait statuer sur un manuscrit non terminé ou non remis au Président.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant-cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art. 2 et suivant du Code pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites, sauf autorisation du directeur de la publication.

COTISATIONS :

Membre adhérent
avec abonnement aux cahiers. **30€**

Couple adhérent
avec abonnement aux cahiers. **39€**

Tarif Bienfaiteur
avec abonnement aux cahiers. **40€**

Membre adhérent
sans abonnement aux cahiers **9€**

En cas d'envoi postal rajouter. 7€

À régler au nom des
"Amis de Sainte-Foy et sa région"

Simplifiez notre comptabilité en vous acquittant
en début d'année de la formule de votre choix.

BON DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Tél. :

email :

Règlement : Chèque